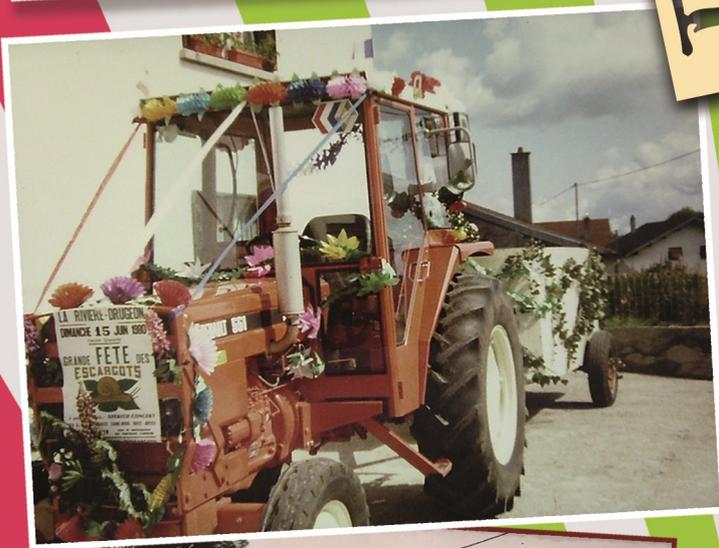




Le foyer des jeunes  
vous souhaite  
la bienvenue

# 40<sup>e</sup> Fête des Escargots

# LE R'VIRAT 2016



# Sommaire

Echos du conseil

Budget 2016

Travaux

La page de l'école

Accueil périscolaire

Plan d'aménagement fores...

Salon de l'agriculture

Les éco-gestes

Faune et Flore

Un peu de civisme ...

40ème fête des escargots

1916 Verdun

Nouveaux commerces

Evènements

Vie associative

CCAS

Infos diverses

Banquet des classes 2016

Repas de quartier

Etat civil / Agenda

Annuaire des entreprises

**La commission, comme tous les ans, remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont jointes à elle pour la rédaction des articles de ce bulletin.**

**Le thème de 2016, consacré à la 40<sup>e</sup> fête des escargots, a été choisi pour mettre à l'honneur, non pas une association mais bien une ambiance communale et une cohésion de tous les habitants autour de cette animation.**

**Quelques nouveautés cette année, notamment avec les repas de quartier et l'annuaire des entreprises. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques afin que la commission sache si ces nouvelles pages vous satisfont.**

**Merci aux présidents d'association et aux chefs d'entreprise et toutes nos excuses à celles ou ceux qui ont pu être oubliés...**

**Espérant que ce bulletin satisfera votre « curiosité communale ».**

**Les membres de la commission Communication et Information**

# Editorial

3 **E**n cette fin d'année 2016, j'ai le plaisir de vous retrouver  
4 pour une nouvelle édition du bulletin municipal. La  
5 parution de ce bulletin annuel répond entre autre, à notre  
6 souhait de vous informer sur l'actualité de la commune, et  
7 vous rendre compte de nos actions.

8 Les principaux événements et travaux qui ont eu lieu  
9 dans notre village, sont largement détaillés dans les pages  
10 qui suivent. Néanmoins, dans cet éditorial, je souhaite  
11 exprimer mon désappointement voire ma contrariété quant à  
12 deux faits qui ont eu lieu cette année.

13 Tout d'abord, nous avons eu à déplorer durant l'année  
14 écoulée, de nombreuses dégradations sur des biens publics  
15 communaux voire intercommunaux (casses en tout genre,  
16 vols, effractions dans des locaux et dégradations diverses  
17 ...). Ces actes perpétrés par des adolescents du village et  
18 des villages environnants ont été systématiquement signalés  
19 en gendarmerie et, pour certains ont été suivis d'un dépôt  
20 de plainte. Dernièrement, j'ai appris que des jeunes enfants  
21 avaient fait l'objet d'un rappel à l'ordre de la part du  
22 procureur de la république. Est-il besoin de rappeler aux  
23 parents concernés que leurs enfants mineurs sont sous leur  
24 responsabilité et que ce laxisme peut être lourd de  
25 conséquence !

26 Le second point que je souhaite aborder concerne le  
27 nouveau club de foot qui a vu le jour cette année. En effet,  
28 suite à de profondes divisions entre des joueurs de La  
29 Rivière-Druegon et les dirigeants et joueurs de Druegon  
30 Sports, un nouveau club de foot a été créé dans notre  
31 commune. Malgré quelques réunions au cours desquelles,  
32 accompagnés des adjoints, j'ai tenté, en vain, de réconcilier  
33 les deux parties pour éviter cette séparation définitive qui  
34 peut avoir à l'avenir des conséquences malheureuses pour  
35 les deux clubs, le conseil municipal a donc pris acte de cet  
36 état de fait. Espérons que les enfants de nos villages ne  
37 seront pas les premières victimes de cette décision. Je  
38 souhaite vivement que ces deux clubs arrivent à cohabiter  
dans de bonnes conditions et qu'à l'avenir nous puissions  
envisager une nouvelle fusion.

Pour terminer, j'adresse mes remerciements à l'ensemble  
de notre personnel communal, ainsi qu'aux  
conseillers pour le travail qu'ils  
accomplissent au service de la collectivité.  
Je félicite les membres de la commission  
information qui, comme chaque fin  
d'année fournissent un travail important et  
de qualité pour que ce bulletin puisse vous  
être livré dans les temps.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce  
R'virat, de bonnes fêtes de fin d'année, et  
je vous donne rendez-vous le  
dimanche 08 janvier 2017 à la MTL, pour  
marquer la nouvelle année.

Christian Vallet

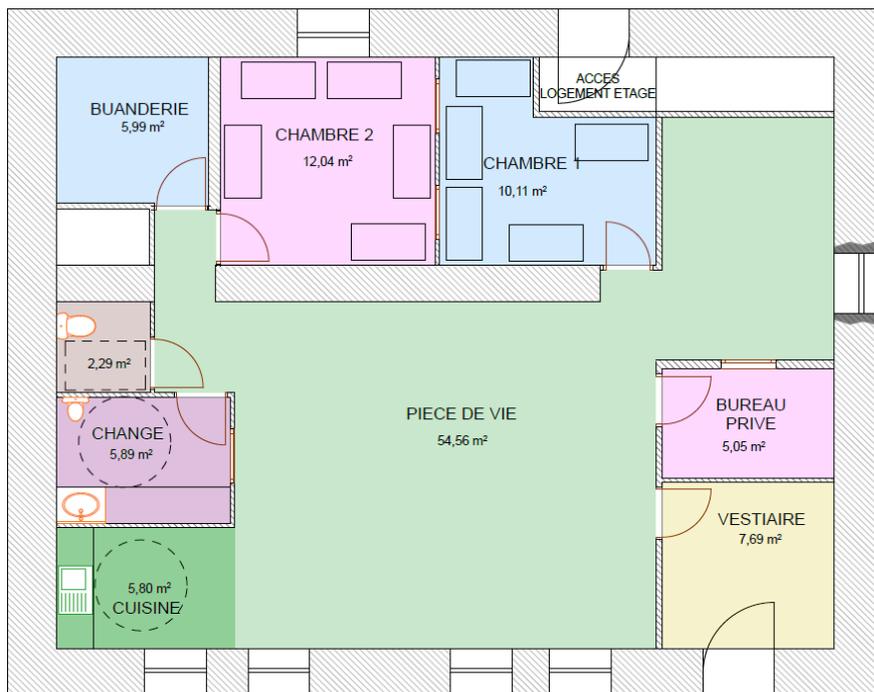
## Micro-crèche

En 2015, le Conseil municipal a été sollicité pour un projet de micro-crèche privée. Le Conseil n'est pas opposé à un tel service dans le sens où cela répond à un besoin, d'autant plus que la commune dispose des locaux de l'ancienne école, accessibles et adaptés à un tel projet.

Mme Gay-Laget a souhaité, suite à une étude de marché, poursuivre son projet. Elle a présenté des plans d'aménagement de la salle située au rez de chaussée du bâtiment communal (ancienne classe de maternelle). Les travaux sont à sa charge et le Conseil municipal a fixé un loyer de 500 € / mois.

Si ce projet se concrétise, il verra le jour en septembre 2017 et pourra accueillir 10 enfants/jour de 2 mois 1/2 à 6 ans. Une équipe de personnes diplômées et expérimentées dans le domaine de la petite enfance s'occupe d'eux pour une prise en charge individualisée.

Une équipe de 4 personnes se relaie pour assurer un accueil de 6h30 à 18h30.



## Nouveau club de foot

Dès le mois de mai 2016, certains joueurs ont fait part au conseil municipal de leur souhait de quitter le club Dugeon Sports et de créer un club de foot indépendant.

Dans un premier temps, le conseil municipal dans sa séance du 26 août 2016, n'est pas favorable au principe de voir jouer 2 équipes sur le terrain de foot de La Rivière-Dugeon et de partager les infrastructures. Le conseil estime la création d'un nouveau club non viable à long terme car celui-ci serait composé de joueurs seniors uniquement. Par 7 voix contre, 3 abstentions et 2 voix pour, la mise à disposition du terrain à un nouveau club est alors refusée.

Dans un second temps, après des rencontres avec la municipalité, les joueurs souhaitant créer un nouveau club demandent à être entendus par le conseil municipal pour expliquer leur projet.

En séance du conseil municipal du 28 octobre 2016, des représentants de l'association US LAVERON en cours de création, se présentent et informent le conseil municipal de leurs objectifs à court et long termes. Ils précisent que ce club ne sera pas

uniquement une équipe de seniors mais bien un club intercommunal, avec dirigeants et équipes de 7 ans à seniors. Si les effectifs sont insuffisants pour former une équipe, le club pourra créer une entente avec Dugeon sports voire avec le CS Frasne.

L'ensemble du conseil municipal n'est pas favorable à la création d'un nouveau club qui pourrait mettre en difficulté Dugeon Sports. Toutefois, la décision de créer une association n'étant pas du ressort du conseil municipal, il ne peut s'y opposer.

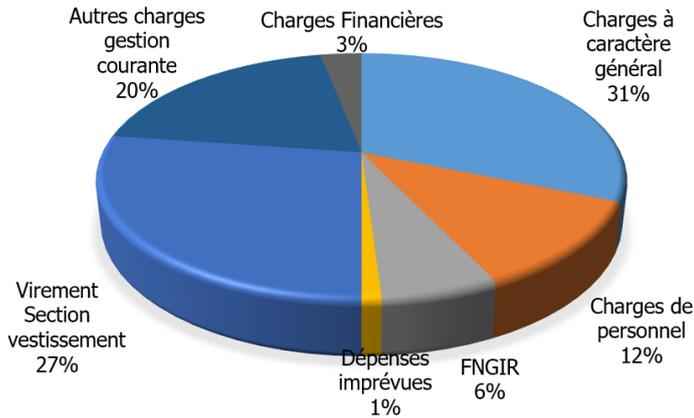
Se pose alors la question de la mise à disposition du terrain de foot et des vestiaires à deux clubs (partage des charges d'éclairage, d'électricité, d'eau, de tonte ...).

Au vu de la situation, le Conseil municipal, par 8 voix pour et 6 abstentions, décide le 28 octobre 2016 d'autoriser l'association US LAVERON à utiliser le terrain et les vestiaires dès la formation du nouveau club. En conséquence, Dugeon sports, à compter de juillet 2017 ne sera plus autorisé à utiliser le terrain et les vestiaires de La Rivière-Dugeon.

Une convention de mise à disposition définissant les modalités de prise en charge des frais sera signée entre le club et la commune.

# Budget 2016

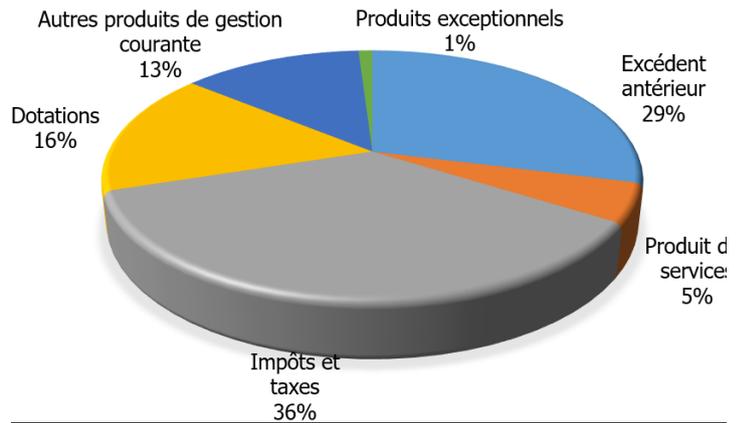
## Dépenses de fonctionnement : 719 908 €



Les charges à caractère général et les charges de personnel sont dites "incompressibles" car la commune a peu de marge de manœuvre pour réduire ces coûts liés au fonctionnement (salaires, assurance, électricité...). En 2016, la participation versée au SEVAD (Syndicat des Ecoles) sera de 100 000 €.

La commune reverse l'équivalent de 27 % de son budget de fonctionnement à la section d'investissement afin de prévoir des investissements, que ce soient des travaux ou de l'acquisition de matériel.

## Recettes de fonctionnement : 781 220 €



La commune n'ayant pas augmenté ses taux d'imposition, reçoit toujours l'équivalent de 200 000 € de taxes foncières et d'habitation.

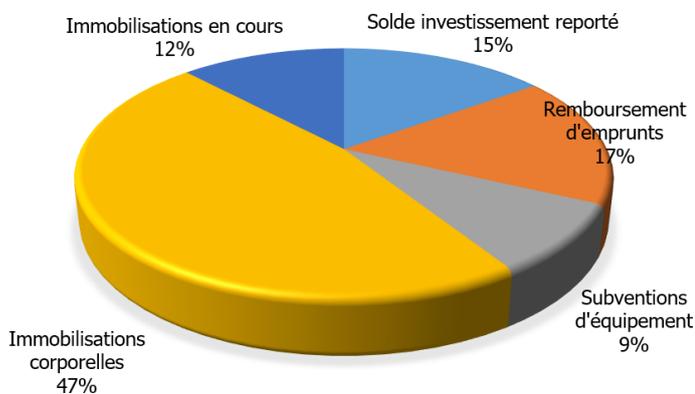
Les dotations de l'Etat ont baissé de 13 200 € depuis 2015 qui avait déjà connu une baisse et elles se réduiront encore en 2017.

D'autres recettes comme les loyers et locations de terrains se maintiennent et s'élèvent à 100 000 €.

Les recettes liées aux ventes de bois apparaissent dans le budget que pour leur montant net, c'est à dire que seul l'excédent du budget bois est reversé sur le budget communal.

A noter que la réserve de près de 300 000 € qui est reportée chaque année permet d'anticiper l'avenir et ses incertitudes.

## Dépenses d'investissement : 404 168 €

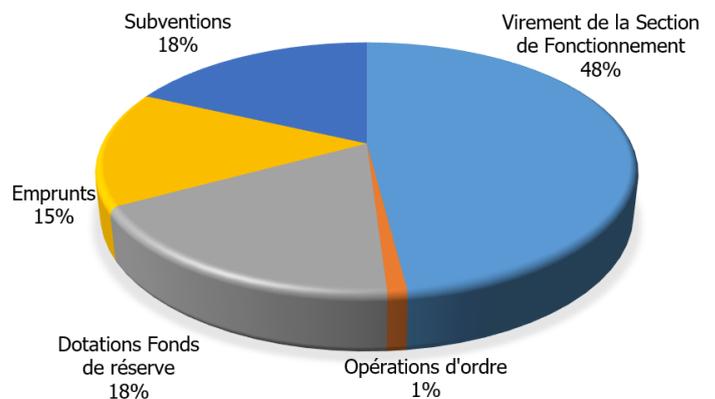


La commune prévoit pour 2016 un remboursement du capital des emprunts en cours de 67 800 € soit 17 % des dépenses d'investissement de la commune.

Concernant les immobilisations corporelles et incorporelles, il est prévu 125 000 € pour la rénovation du parc d'éclairage public, 11 000 € environ pour le chalet de randonnée mis à disposition des chasseurs, et 5800 € pour le remplacement du matériel volé dans le local communal.

Les travaux relatifs à la construction du chalet, font l'objet de remboursement par l'association utilisatrice.

## Recettes d'investissement : 404 168 €



195 684 € sont nécessaires à l'équilibre de la section investissement car cette section ne peut s'équilibrer du fait des recettes très limitées.

Ces recettes sont des subventions (montant) du SYDED pour la rénovation du parc d'éclairage public, plus de 10 000 € pour l'acquisition en 2015 du matériel de désherbage...

La communauté de communes verse à toutes les communes de la CFD un fond de concours pour compenser le prélèvement d'impôt qu'elle perçoit pour le compte de la commune.

La commune a souscrit un emprunt de 60 000 € pour les travaux liés à l'éclairage public notamment.

## Redevance d'assainissement, deux factures !

Depuis deux années, vous recevez deux factures relatives au service de l'assainissement. Nous vous rappelons que la redevance d'assainissement est divisée en deux parts distinctes, calculées en fonction de votre consommation d'eau ; la facture communale relative à la collecte de vos effluents et la facture intercommunale relative au transport et au traitement de vos effluents.

Ainsi, il est donc normal que vous receviez deux factures d'assainissement : La redevance communale qui vous est envoyée courant juillet et la redevance intercommunale en fin d'année.

# Travaux

## Assainissement

La commune a fait réaliser cette année la dernière tranche de travaux afin que l'ensemble du village soit raccordé en réseau séparatif d'assainissement.

L'entreprise Boucard a réalisé les travaux du Faubourg d'Arlin et le trottoir a été élargi pour installer le réseau en dessous. Cela permettra du fait de la réduction de la voie de réduire la vitesse de circulation.

Ces travaux se sont élevés à 68 530,41 € HT.

Chemin du Groseillier et Ruelle de la Fenette, c'est l'entreprise STPI qui a effectué les travaux de raccordement pour un montant de 75 106, 41 € HT.



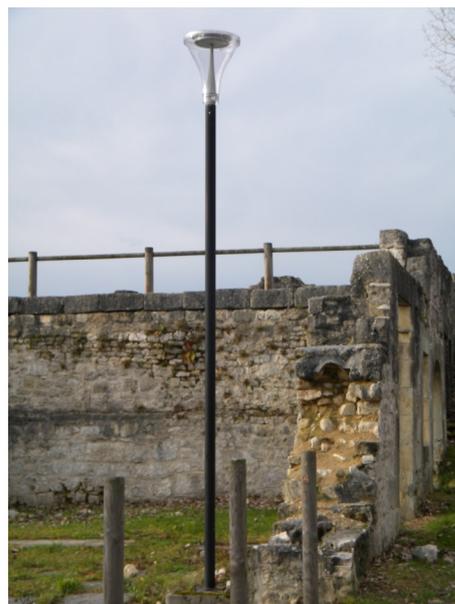
## ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2015, la commune a entrepris la rénovation de son parc d'éclairage public, pour un montant total de 81 398 € TTC, hors subventions qui s'élèvent à 47 % du montant HT. Les anciens poteaux ont été remplacés et les plus récents seront changés au fur et à mesure des besoins.

Le programme prévoyait la rénovation des armoires électriques et la pose d'horloges astrologiques. Il s'est avéré que certaines armoires trop anciennes n'étaient pas adaptées pour cette évolution et ceci a provoqué quelques coupures inopinées. Des relais ont été changés dans la quasi-totalité des armoires et les problèmes semblent résolus.

Concernant le réglage des horaires d'éclairage, l'objectif était de réduire sensiblement la durée et l'intensité de l'éclairage. Quelques ajustements restent encore à effectuer.

Cette réduction promet une baisse d'environ 2 000 € / an de frais d'électricité. La durée de vie des nouvelles ampoules qui doit diminuer le montant des frais d'entretien.



## Remplacement de la passerelle Ile du Martinet



Après avoir été fermée au public pour des raisons de sécurité, la passerelle reliant la rue Sous le moulin et la Rue de la Planche a cédé le lundi 15 août 2016.

Notre employé de commune avec 2 troncs d'arbres pour armature, a réalisé lui-même le plancher de ce nouveau pont sécurisé. Ces travaux effectués en interne ont permis une économie substantielle par rapport à une passerelle métallique, certes durable dans le temps mais très onéreuse.

Le nouveau pont a coûté, outre les heures de Vincent, l'achat du bois traité, soit 4 891 € TTC

## Déplacement du bac à verre

Le bac à verre situé Chemin du groseillier a été déplacé suite à la création du lotissement le long de la rue. Il gênerait l'accès aux parcelles à construire et occasionnerait des gênes liées au bruit notamment.

La commission Environnement a souhaité déplacer ce bac à verre, pas très esthétique, dans un endroit où l'impact visuel serait moindre mais avec une praticité d'accès pour les usagers.

Le choix s'est porté Chemin de Vau les Aigues.

Une plateforme a été réalisée par l'entreprise BTP Loiget Lonchamps pour un montant de 1 182 € TTC.



Nouvel emplacement du bac à verre  
Chemin de Vau les Aigues

# La page de l'école

## A l'école maternelle intercommunale en 2015/2016



Pour introduire notre thème de l'année intitulé « le corps humain », le comice de Dompierre nous a donné l'occasion de travailler sur l'alimentation. Nous avons découvert les produits laitiers et utilisé leur emballage pour créer des bonhommes exposés le jour du comice.

La visite du jardin de La Rivière-Drugeon en octobre avec Danièle Grillon et Colette Maire nous a permis d'élargir le champ de l'alimentation aux fruits et légumes par le biais des 5 sens.



En novembre les quatre classes ont assisté au spectacle « Le casse-tête d'Alice » sur le thème du corps.



Pour clôturer un travail sur chacun des 5 sens, les élèves ont bénéficié d'une intervention du pavillon des sciences de Montbéliard en décembre.



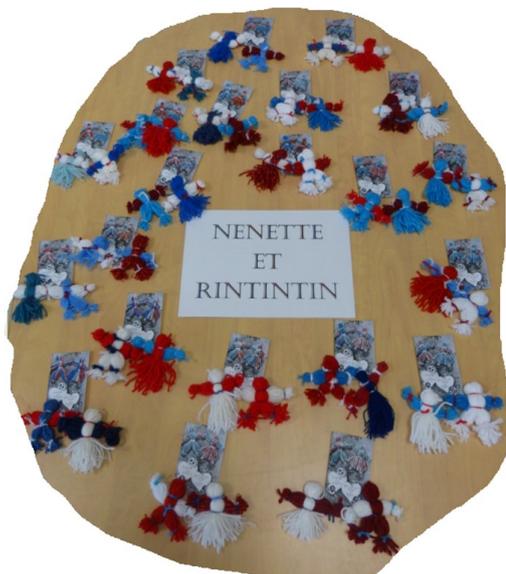
Les classes de MS/GS et GS ont présenté un spectacle en janvier avec les élèves de cycle 2 sur le thème du corps suite aux interventions de Léa Gilet (Musicart's) financées par la CFD.



## Ecole élémentaire, classe de CP, Virginie Valion.

### Nénette et Rintintin

Nous avons fabriqué des petites poupées de laine pour l'exposition de Boujailles qui parle de la guerre 1914-1918.



Ces poupées sont des porte-bonheur qui s'appellent Nénette et Rintintin. Elles sont de la couleur du drapeau français, bleu, blanc, rouge.

Pendant la guerre, elles étaient petites pour être accrochées sur l'uniforme des soldats et les protéger. C'étaient les familles des soldats qui les fabriquaient.



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE « LES P'TITS POISSONS COOL »



### Pour cette année 2016/2017 :

l'accueil est ouvert pour les enfants de l'école primaire

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 7h30 à 8h30 ,

de 11h30 à 13h30

et de 15h55 à 18h.

L'équipe d'animation est composée :  
d'une directrice : Elodie et  
de 6 animateurs :  
Frédérique, Manuela ,  
Loëtitia, Odile, Laurence et  
Maxime.



L'équipe accueille en moyenne,  
8 enfants le matin,  
75 enfants le midi  
et 15 enfants le soir.

Cette année, l'équipe a choisi comme thème : « A la découverte du monde », pour que les enfants puissent diversifier leurs connaissances et découvrir les choses d'une manière différente ... d'une manière ludique !

Ainsi, nous organisons sur les 3 créneaux :



des activités manuelles...



des activités sportives...



et des sorties...



des jeux...



des lectures d'histoires...

Pour toute information, vous pouvez nous joindre :  
Accueil Périscolaire de La Rivière-Drueon  
7, route de creuse  
25560 La Rivière-Drueon  
03.81.89.71.03  
lesptitpoissonscool.famillesrurales@orange.fr

# Plan d'aménagement forestier 2017-2036

Suite à la présentation du plan d'aménagement par l'ONF le 29 juin 2016, la commission devait se prononcer sur le classement des parcelles 8 et 9. Il est proposé pour ces 2 parcelles soit une régénération ou un traitement en irrégulier.

Les deux modes de gestion présentent des avantages et des inconvénients : la commission retient la gestion en irrégulier pour ces deux parcelles.

Cette décision a été transmise à l'ONF pour intégration dans le document final qui a été présenté au conseil municipal le 7 novembre 2016.

Lors de cette réunion, le service Aménagement de l'ONF a présenté à l'ensemble du conseil municipal le document d'Aménagement forestier de notre forêt communale, applicable pour les années 2017-2036. Ce document a été validé à l'unanimité.

L'Aménagement forestier dresse un état des lieux en présentant les fonctions principales de notre forêt et les peuplements forestiers présents.

Dans un 2ème temps, il fait des propositions de gestion avec présentation des objectifs principaux et des programmes d'actions. Ainsi, toutes les parcelles communales sont passées en revue et leur état sanitaire est analysé.

La forêt communale de La Rivière Dugeon s'étend sur 207 ha.

**Bilan de la gestion passée** : Durant la période précédente (1998-2015), les volumes récoltés se sont élevés à 1952 m<sup>3</sup>/an en moyenne dont un tiers dû à la tempête de décembre 1999, alors que la prévision était de 1244 m<sup>3</sup>/ an.

L'aménagement passé prévoyait de régénérer 5 ha dans les parcelles 12, 13 et 14. Au final, ce sont 7 ha qui ont été renouvelés en partie avec la tempête, dans les parcelles prévues mais aussi dans la parcelle 30.

**Orientation de gestion** : La forêt de La Rivière Dugeon conserve sa vocation principale de forêt de production de bois d'œuvre résineux et de bois de chauffage. Secondairement, elle participe à la protection des milieux et à l'accueil du public.

La surface traitée en irrégulier, c'est-à-dire sur laquelle on cherchera à obtenir à terme un mélange d'arbres de toute taille, est augmentée, ce qui limitera l'impact paysager des coupes.

**Plan d'actions** : Les parcelles sont classées en différents groupes en fonction des interventions prévues.

▪ **Groupe irrégulier** : gestion qui permet l'apparition et le développement de semis diffus.

- Dans les parcelles 6, 7, 8 et 10, coupes prévues pour diminuer le volume sur pied pour permettre le développement de semis
- Prélèvement de la production ou récolte plus faible dans les parcelles claires, principalement des arbres en mauvais état sanitaire.
- Un passage en travaux après coupe est prévu en faveur des semis.
- **Groupe amélioration** : dans ces parcelles, à peuplement régulier, seront effectuées des coupes d'éclaircie pour favoriser les plus beaux arbres et le mélange d'essences.
- Les plus jeunes peuplements feront l'objet de travaux pour orienter le mélange des essences et desserrer les tiges.
- **Groupe jeunesse** (parcelle 30) : travaux nécessaires pour favoriser les semis de sapins et d'épicéas.
  - **Ilot de vieillissement** (parcelle 5) : récolte de quelques arbres mûrs et travaux en faveur des semis résineux. Les bois sont récoltés plus gros que sur le reste de la forêt.
  - **Ilots de sénescence** (parcelles 20 et 29) : aucune intervention pendant 30 ans à l'exception de l'entretien des limites.



Les limites de parcelles et la desserte seront entretenues, avec éventuellement la création de pistes pour faciliter la sortie des bois.

La période de coupes et travaux devra tenir compte de la présence du milan royal et du grand tétras dans les parcelles concernées.

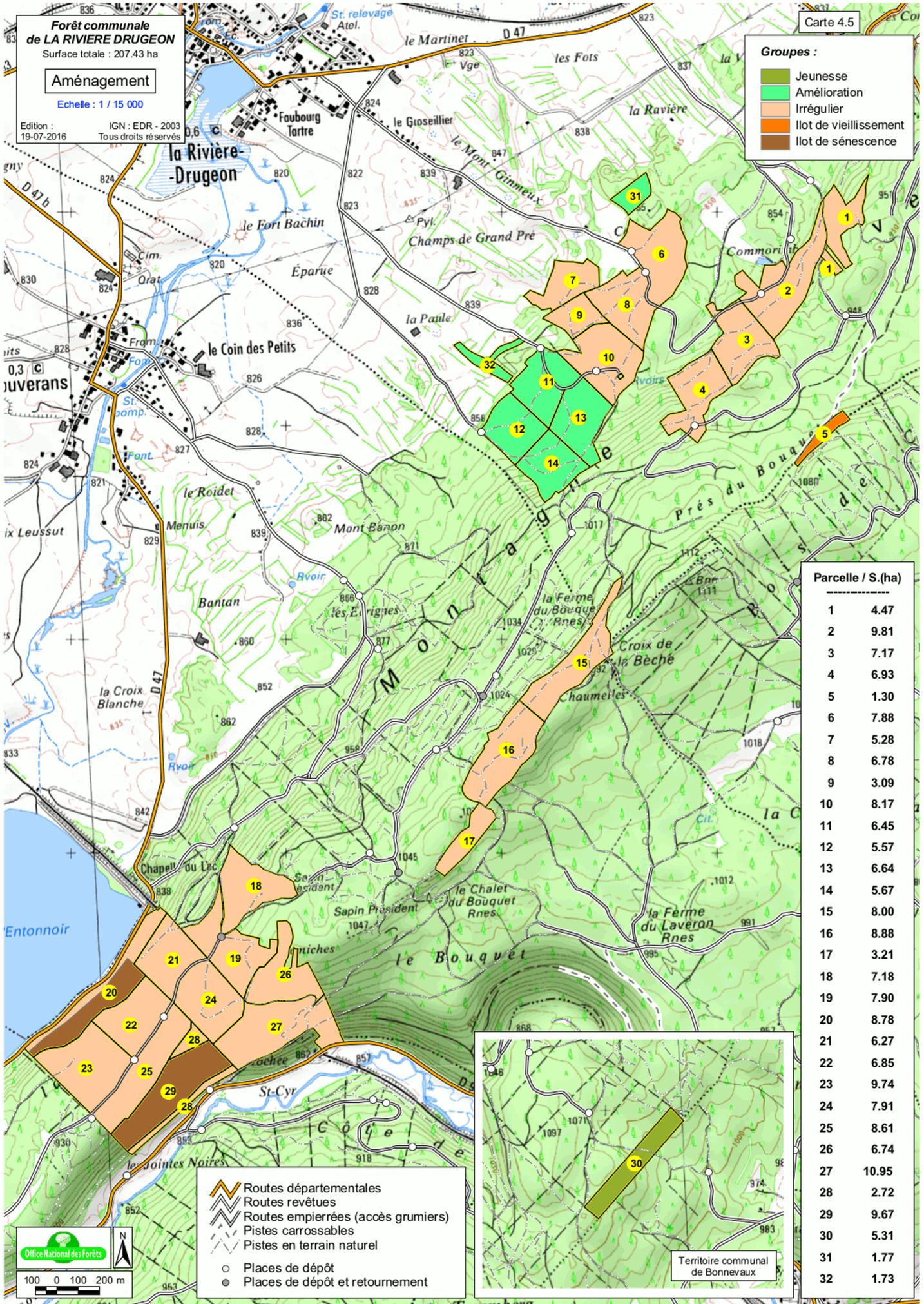
Le banc et le panneau d'information au sapin président (parcelle 18) pourront être remplacés. Le point de vue en haut de la parcelle 14 sera maintenu ouvert tant que le perchis en contrebas ne sera pas trop haut.

**Bilan** : les récoltes moyennes annuelles estimées s'élèvent à 1 135 m<sup>3</sup>/an (volume aménagement) ce qui équivaut à environ 1 068 m<sup>3</sup>/an en volume commercial, soit environ 38 000 € de recettes bois/an desquelles il faut bien entendu déduire les frais d'exploitation et de gestion.

Les dépenses relatives aux travaux sylvicoles, entretien et amélioration de la desserte, entretien des limites, frais de garderie... se monteraient à environ 20 000 €/an.

Le bilan financier fait état d'un montant estimé à 18 000 €/an, sachant que la moyenne (tempête comprise) était de 57 000 €/an sur la période 1998-2015...

Ce document d'aménagement avec tout le détail de programmation des parcelles passées en coupe est consultable en mairie et prochainement sur le site onf.fr



**Forêt communale de LA RIVIÈRE DRUGEON**  
 Surface totale : 207.43 ha  
**Aménagement**  
 Echelle : 1 / 15 000  
 Edition : 19-07-2016  
 IGN : EDR - 2003  
 Tous droits réservés

**Carte 4.5**

**Groupes :**

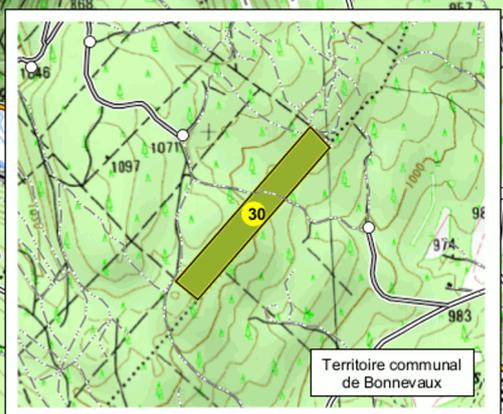
- Jeunesse
- Amélioration
- Irrégulier
- lot de vieillissement
- lot de sénescence

Parcelle / S.(ha)	Surface (ha)
1	4.47
2	9.81
3	7.17
4	6.93
5	1.30
6	7.88
7	5.28
8	6.78
9	3.09
10	8.17
11	6.45
12	5.57
13	6.64
14	5.67
15	8.00
16	8.88
17	3.21
18	7.18
19	7.90
20	8.78
21	6.27
22	6.85
23	9.74
24	7.91
25	8.61
26	6.74
27	10.95
28	2.72
29	9.67
30	5.31
31	1.77
32	1.73

— Routes départementales  
— Routes revêtues  
— Routes empierrées (accès grumiers)  
— Pistes carrossables  
— Pistes en terrain naturel  
○ Places de dépôt  
● Places de dépôt et retournement

Office National des Forêts

100 0 100 200 m



# Salon de l'agriculture - concours général

Gagner le Concours Général à Paris, c'est pour un éleveur, une consécration mais c'est aussi l'aboutissement de nombreuses années de travail et de sacrifice. 42 ans en l'occurrence pour le GAEC Baudet qui travaille avec passion pour conserver la race du Cheval comtois.

Jusqu'au début des années 80, Daniel Baudet fait travailler ses chevaux comtois en attelage (choulière, débardage...). Il a déjà pour but d'améliorer son cheptel avec un travail de sélection génétique. Il utilise les meilleurs étalons de la race, sélectionnés et mis à disposition par les haras nationaux. Il utilisera par la suite l'insémination artificielle pour accéder aux meilleurs géniteurs de la race mais cette pratique n'est pas bien perçue par les autres éleveurs et est peu à peu abandonnée pour ne maintenir que des saillies « naturelles ».

Le travail de sélection des étalons et la compatibilité est animée par la passion et la connaissance de la race. La fierté du GAEC Baudet est bien de ne jamais avoir acheté un seul cheval et d'assurer la reproduction de cette race pour atteindre « le graal ».

Cette consécration est atteinte quand en septembre 2015, Drosera des Fuves, une jument de 2 ans termine 2° au concours de Maîche sur 69 juments sélectionnées dans toute la France. Les 5 premières sont qualifiées pour participer au concours général de Paris lors du Salon de l'Agriculture.

C'est une très grande satisfaction et une confirmation de voir que le travail de sélection génétique engagé depuis des décennies a abouti ...

Le Salon général de Paris 2016 a eu lieu du 27 février au 6 mars 2016 et le concours du cheval comtois pour les juments et les étalons, le mercredi 2 mars 2016. C'est alors Ludovic qui présente la jument qui détient tous les critères de la race (couleur pain d'épice, crinière et queue blanche, démarche, encolure, œil vif...) et qui a la joie et l'émotion de recevoir la « médaille d'Or » des mains du jury. Une belle récompense pour toute la famille investie au quotidien pour un tel aboutissement.

Un seul regret : « que leur papa décédé 1 an plus tôt, n'ait pas eu la joie de savourer cette reconnaissance ».

Quand on leur demande ce qu'ils ont gagné à Paris, ils répondent en chœur « une plaque, de la notoriété et une fierté mais pas de prime... Simplement une subvention de 300 € allouée par le Conseil Départemental à tous les éleveurs qualifiés à Paris. Le seul bénéfice que l'on peut tirer d'une telle récompense est d'être valorisé en tant que producteur et aussi améliorer la valeur marchande des poulains à naître. »

Outre cette médaille, l'« épopée parisienne » restera inoubliable avec la présence de toute la famille et de quelques r'virats, et les échanges avec d'autres éleveurs qui ont fait découvrir à Olivier et Ludovic leurs spécialités locales !

La logistique est assurée par l'Association Nationale du Cheval du Trait Comtois (transport, repas...).

Besoin d'une autre preuve de la qualité du travail entrepris depuis plusieurs générations ? En 2016, à Maîche, c'est au tour de l'étalon Enclos des Fuves d'être sélectionné à Paris... Rendez-vous en mars 2017, Portes de Versailles !



# Éco-gestes

Comme chaque année nous consacrons une rubrique sur les éco-gestes qui nous permettent de vivre en harmonie avec notre planète.

## 1° Réglez la température du chauffe eau entre 55 et 60°C.

Bien souvent les chauffe-eau sont réglés pour une température de 70°C dans le ballon ce qui n'est pas économique et peut même être dangereux ! Au-dessus de 60°C vous augmentez aussi l'entartrage. L'eau ne doit pas être trop froide non plus pour éviter le risque de prolifération de micro-organismes comme les légionnelles. Parfois, l'accès au réglage n'est pas directement visible... il faut alors retirer le capot en plastique situé sous le chauffe-eau pour y accéder.



## 2° Lorsque cela est possible, utilisez de préférence des piles rechargeables.

Jeter les piles n'importe où met en danger la santé publique et les écosystèmes à très long terme.



Les piles contiennent des métaux lourds comme le mercure, le cadmium, le zinc et le plomb. Ces produits très toxiques contaminent le sol et les nappes phréatiques quand les piles sont abandonnées dans la nature ou incinérées avec les ordures ménagères.

Depuis le décret du 12 mai 1999, les fabricants, les importateurs et les distributeurs sont tenus de récupérer les piles usagées pour leur recyclage. Par conséquent, les lieux suivants doivent être munis de bacs de recyclage des piles :

- les grandes surfaces ;
- les magasins qui commercialisent des piles (horlogerie-bijouterie, photographes, buralistes...);
- les déchetteries.

## 3° Utilisez le paillage au Jardin.

Le Paillage consiste à répandre autour de vos plantations, des plantes ou des restes de tailles broyées. Cette couverture permet au sol de garder son humidité, ce qui limite les arrosages. Il permet aussi de limiter l'arrivée de mauvaises herbes dans le jardin en créant une ceinture autour de celui-ci. Enfin le paillage nourrit la terre en se décomposant et freine l'arrivée des limaces et autres escargots.

Pour vous procurer du paillage, la commune met à disposition chaque année un broyeur sur la place à bois à la sortie du village en direction de Bulle. Les dates pour 2017 vous seront communiquées par une info dans vos boîtes aux lettres.



## 4° Optez pour une conduite écologique.

En modifiant votre conduite, vous pouvez limiter la consommation de votre véhicule.



Allumez votre moteur sans actionner la pédale de l'accélérateur. Inutile de laisser chauffer le moteur, il suffit de démarrer progressivement. Roulez de façon calme et avec anticipation. Evitez les ralentissements et les accélérations brutales. Essayez de maintenir une vitesse constante ; en cas de ralentissement utilisez votre frein moteur. Pour les arrêts de plus d'une minute, coupez votre moteur si votre véhicule n'a pas le « start and stop ». Planifiez votre parcours afin d'éviter les voyages inutiles. Enfin, la climatisation et les éléments connectés (téléphone, lecteur DVD ...) augmentent la consommation de votre véhicule ; inutile de mettre la clim pour les petits trajets.

# Faune et Flore



## L'ortie et ses papillons

Tout le monde connaît l'Ortie, inutile de la présenter. Elle n'est guère appréciée et pourtant c'est une plante très intéressante.

## Les usages de la plante

L'homme préhistorique faisait des cordes avec ses racines et la mangeait certainement.

C'est une plante comestible, riche en minéraux et vitamines, bonne pour la santé. Les feuilles se préparent en soupe, tarte ou en épinards.

C'est aussi une plante médicinale. Les racines sont utilisées pour soigner les troubles de la prostate par exemple.

Au jardin, elle sert à faire du purin d'ortie pour soigner les plantes.



Dans la nature, les graines d'Ortie sont consommées par de nombreux animaux : Insectes, Oiseaux, Petits Mammifères, etc... Les faisans les apprécient particulièrement.

L'ortie a été utilisée dans la fabrication des tissus jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a été détrônée par le coton.

Depuis 2015, le CETELOR (Centre d'Essai Tectile Lorrain) tente de créer une filière textile à base d'ortie.

## Les papillons de l'Ortie

L'Ortie est une plante nourricière de nombreux papillons de jour et de nuit.

Pour 4 espèces, c'est la seule nourriture possible pour les chenilles.

Les adultes peuvent butiner sur des plantes variées mais les chenilles monophages (qui ne se nourrissent que d'une seule plante, ici l'ortie) meurent en l'absence de leur plante nourricière (appelée aussi plante hôte).

Ces 4 espèces sont des papillons communs :

La Vanesse de l'Ortie = petite tortue (photo 1).

Le Paon du jour (photo 2)

La Carte géographique (photo 3)

Le Vulcain (photo 4)



**Vous aimez les papillons ? Alors vous devez, sinon aimer mais respecter les chenilles et leurs plantes hôtes, l'Ortie comprise.**

## Cycle de développement du Paon du jour



# Un peu de civisme ...



## Nuisances sonores

On entend souvent les propriétaires de chiens dire « mon chien il ne gueule que quand quelqu'un passe ». Le problème c'est que cela peut arriver assez souvent !! De même, pour les personnes qui en journée travaillent et ne se rendent pas forcément compte du bruit occasionné par leur animal.

A tous les propriétaires, merci de bien tenir compte des autres et de se mettre à la place des voisins qui subissent les gênes sans rien dire...

## Dégradations

Cette année restera comme une année marquée par de nombreuses dégradations au sein du village.

La commune n'a pu, dans un premier temps, que constater les dégâts et méfaits : porte des toilettes de l'ancien préau fracturée, carreaux cassés, vol de matériel dans le local communal, effraction dans le local de l'association des boules, etc.

Certains de ces méfaits ont pu être crédités à des jeunes du village et la commune a souhaité punir ces agissements en déposant plainte en gendarmerie.

L'enquête a été alors menée par la gendarmerie de Frasne et des remboursements de frais seront demandés aux familles concernées.

Espérant que chacun prenne conscience que le bien communal est un bien commun et que ces actes de dégradation sont graves.

Ces agissements gratuits ne sont pas acceptables et seront sévèrement sanctionnés afin qu'ils ne se reproduisent plus.

## Nettoyage des abords des maisons

Dans un souci environnemental, il serait bon que chacun entretienne les abords de sa maison et ramasse par exemple les déchets dans les haies privatives, les détritiques déposés par le vent ...

Pour améliorer notre environnement, et notre qualité de vie, le civisme commence au pied de sa porte !

## Dépôts sauvages

Est-il encore nécessaire de rappeler que les dépôts d'ordures, d'herbe ou de branchages sont interdits en pleine nature ?

Au vu des nombreux constats faits en forêt, il semble que oui...

Certains pensent bien faire en comblant un trou ou pensent que ce sont des déchets verts donc ne pouvant nuire à la nature. Il n'en est rien et ces dépôts engendrent des proliférations de plantes nuisibles.



Il s'est avéré également que des tas de branchages entraînent souvent à proximité le dépôt de sacs poubelle et autres déchets. Les déchets attirent les déchets !

Certains dépôts désolants ont été constatés. L'office national des forêts a procédé à l'ouverture des sacs et a pu trouver le propriétaire de ces ordures. Un PV a été dressé et une facture de la mairie lui a été adressée pour les frais de nettoyage occasionnés.

Rappelons que la déchèterie de Frasne est ouverte les lundi, mercredi, jeudi après-midi et le samedi toute la journée.

## Inscription listes électorales

Pour pouvoir voter en 2017, vous devez être inscrit sur la liste électorale de la commune. Cette démarche volontaire doit être faite avant le **31 décembre 2016**.

Pour ce faire, présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile impérativement avant cette date.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## Arbres abattus ou taillés

Nous n'avons pu que déplorer des actes d'incivilité de taille sévère ou coupe d'arbres communaux.

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de couper ou tailler des arbres plantés sur le terrain communal sans autorisation préalable.

Ces arbres, certes peuvent apporter des désagréments liés à l'ombre ou à la chute des feuilles, mais ceci ne justifie pas de tels agissements.

Il est déplorable de constater de tels actes d'incivilité et des comportements individualistes.

Il est également regrettable que les pommiers du verger communal soient vandalisés : l'écorce retirée volontairement, certainement par des enfants, a entraîné la mort des arbres. Le remplacement de ceux-ci sont à la charge de la commune et donc des contribuables ...

Si vous êtes témoin de tels actes d'incivilité, n'hésitez pas à intervenir pour les éviter.



## Carte Nationale d'Identité

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, et suivant le décret 2016-1460 du 28/10/2016, les demandes de carte d'identité se feront désormais dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil des empreintes digitales et non plus auprès des services de mairie du lieu d'habitation.

Ce dispositif a pour objectif la sécurisation des titres et permettra ainsi de créer un fichier unique centralisé regroupant toutes les informations liées à la création d'une carte d'identité ou d'un passeport.

Sur le secteur de Pontarlier, trois mairies disposent de cet équipement : Pontarlier, Levier et Ornans, et c'est donc auprès de l'une d'entre elles que vous ferez dorénavant vos démarches pour obtenir votre CNI.

## Lingettes

Avec vos factures d'assainissement, vous avez reçu une information concernant les lingettes qui sont un fléau pour les canalisations.

Il ne semble pas inutile d'insister, car même si les industriels présentent ces lingettes comme biodégradables et sans danger pour les installations, il n'en est rien. Ainsi, elles peuvent mettre plus de 6 mois pour se dégrader et provoquer des bouchons dans les canalisations. Pour éviter ces désagréments chez vous ou au niveau des installations de traitement, ayez le réflexe de jeter ces lingettes dans la poubelle.



## Ramassage des journaux

### Calendrier ramassage de journaux Classe de Mer

Samedi 07 janvier 2017

Samedi 04 février 2017

Samedi 04 mars 2017

Samedi 01 avril 2017

Samedi 06 mai 2017

Samedi 03 juin 2017

Samedi 01 juillet 2017



Est-il encore nécessaire de rappeler le fait que les parents d'élèves de CM2 organisent chaque année le ramassage des journaux ?

Il suffit de les stocker entre 2 ramassages et de les sortir devant votre porte les samedis cités ci-dessus à partir de 9 h.

# 40ème fête des escargots

Créée en 1977, à l'initiative d'Alain Bressand et d'une poignée d'autres personnes (Didier Bressand, Claude Grillon, André Trimaille, Charly Schonleberg...), la 40ème fête des escargots a eu lieu cette année.

A cette époque, d'autres fêtes existent déjà aux alentours (Ste Colombe, Bulle, Bouverans) donc souhait de faire une fête à La Rivière Drugeon avec un nom tout trouvé avec l'importance de l'entreprise Romanzini sur la commune.

L'association créée organise des bals pour faire un fonds de caisse et un prêt d'argent personnel permet la mise en place de la 1<sup>ère</sup> fête qui aura lieu sous le préau de l'école du village, le 3<sup>o</sup> dimanche de juin 1977.

Les habitants du village étaient alors sollicités pour prêter des fours et gazinières afin de cuire les escargots achetés sur place. Déjà près de 7 000 escargots consommés !

Le lieu d'organisation n'était alors pas choisi au hasard car avec le préau, l'association disposait d'un abri, des WC de l'électricité et un point d'eau à proximité.

Le secret du succès et de la longévité de la fête des escargots : « pour qu'une fête fonctionne, il faut faire selon ses possibilités ! »

Ainsi, petit à petit un podium est installé avec des animations l'après-midi (musique...). A noter la présence de la clique de Bonnevaux dès la première fête.

Le problème de la cour de l'école est que ce lieu était justement dédié à



l'école et le samedi matin, impossible d'installer les infrastructures avec les enfants dans la cour.

A partir de 1983, la décision est prise de déplacer la fête sur le parking de la place du Châtelet et de faire un bal sur l'emplacement du terrain de tennis actuel pour rentabiliser la location du bal monté

De 1989 à 1991, la fête a lieu sur le parking de la MTL avec la facilité donnée par la salle pour l'organisation (mise en barquette, entrepôt du matériel...) mais l'ampleur de la fête a décelé un manque de place évident et a transporté toute l'organisation sur le terrain de foot, avec mise en place d'un chapiteau.



Depuis 1992, la fête se fait donc sur le terrain de football et le 1<sup>er</sup> débat de ce transfert fut le problème des canettes de verre interdites du fait du terrain de foot et donc : verres en plastiques ou canettes ?

Dès le début du transfert de la fête sur le terrain de foot, le comité choisi d'utiliser le chapiteau dès le vendredi soir avec un animateur sur tout le week-end (faute à l'accordéon et bal musette) ; et la soirée du vendredi a pris son envol depuis la 30ème fête avec la venue du groupe Les Berthes puis le retour des Spiders.



Aujourd'hui, la taille du chapiteau de 1800 m<sup>2</sup> a plus que triplé par rapport aux premières années. La fête se déroule sur 3 jours : les soirées du vendredi (dégustation d'escargots et concert), et du samedi (bal) et la journée du dimanche dédiée aux animations et à la dégustation d'escargots midi et soir.

Au départ le bal était implanté à l'entrée du village, vers la porcherie, avec le groupe Les Spiders mais en 1992, le groupe



refuse de jouer sous le chapiteau car il avait un contrat avec le propriétaire du bal monté. L'association a alors demandé l'intervention des Blaireaux du Saugeais (devenu plus tard Macadam).

Aujourd'hui, les personnes présentes sous le chapiteau peuvent assister à de nombreux concerts sur les 3 jours, des cabarets et des spectacles en tout genre (Tout cela gratuitement le vendredi et le dimanche).

A noter que depuis 1994, l'association Le Foyer met à disposition de l'association des parents d'élèves un stand de pâtisseries. Cette action représente une grosse recette pour l'APE qui bénéficie d'un



emplacement gratuit et très rentable, en échange d'un petit coup de main pour le démontage le lundi matin.



**Animations :** En 1977, l'association avait déjà mis en place quelques animations musicales et une pêche à la truite ainsi qu'un concours du plus gros mangeur d'escargots ... Ce concours n'a pas été reconduit car le gagnant (Bouboule), avec 128 escargots a eu une bonne indigestion !

Le tiercé d'escargots, mis en place dès les premières fêtes, est toujours une attente du dimanche après-midi. Toutes les familles du village sont mises à contribution pour les animations : danses des enfants, démonstration de judo... et danses folkloriques (Les Baricobou) et Majorettes (de 1981 à 1983) avec les hommes du village.



## Les présidents depuis la création de la fête des escargots

- 1 Alain Bressand
- 2 Joël Grillon
- 3 Nicolas Baudoz
- 4 Philippe Mairot
- 5 Yannick Vuittenez
- 6 Jérémy Lonchamp
- 7 Yohann Grillon



**Investissements** : L'association Le Foyer qui compte plus de 100 bénévoles chaque année partage ses bénéfices en investissant pour le village. Quelques exemples :

- En 1984, elle paye 1/3 du terrain de tennis (réfection prise en charge par l'association en 2010) puis la moitié du terrain synthétique.
- Elle donnera également la salle des boules et le terrain aménagé à l'association La Boule Riparienne.
- Elle a financé également une partie des travaux de la salle du club fait main et a acheté une carabine au club de tir.
- La salle des jeunes actuelle a reçu un financement de 70 000 francs
- Don de 3 000 € pour l'éclairage du terrain de football.

L'association a donné également à des associations humanitaires comme Aman Iman (construction de puits au Niger) et participe tous les ans aux Virades de l'Espoir en prêtant le matériel et en prenant en charge le branchement d'électricité.

L'association a décidé depuis plusieurs années de baisser les prix des boissons non alcoolisées et refuse d'augmenter certains tarifs (toujours le même prix depuis le passage à l'Euro) pour continuer à attirer des personnes de toutes classes sociales.

Le nombre d'escargots achetés à l'entreprise Romanzini a été multiplié par 10 en 40 ans et les consommations de boisson tout autant.

**Matériel** : Dès le début, des besoins en matériel se sont fait sentir et l'Association de la Chaux d'Arlier a été créée pour acheter du matériel commun entre plusieurs villages (tables, barrières...). A souligner la très bonne entente qui a toujours régné au sein de cette association qui existe toujours à ce jour. La mutualisation du matériel permet une organisation plus structurée et plus efficace.

La prise d'ampleur de la chaux d'Arlier a facilité l'organisation car tout est sur place (dépôt à La Rivière depuis quelques années) : camion frigo, barrières, tables, friteuses, podium...



**Sécurité** : Avec l'ampleur de la fête, chacun voit la nécessité de renforcer les règles de sécurité. Dès le début, a été mis en place un service sécurité en interne (videurs aux entrées de bal du samedi soir) pour éviter les dérives. Dès les années 2000, la sécurité est mise en œuvre autour des chapiteaux (une dizaine d'agents par jour) et désormais il existe un service de sécurité civile avec un stand de premiers secours.

A la demande de la sous-préfecture, les alentours du chapiteau doivent aussi être sécurisés avec des centaines de mètres de barrières, notamment aux abords de l'étang et du Drugeon.

La clé du succès repose sur la motivation d'une centaine de bénévoles de toutes les générations. Cette fête est fédératrice, elle contribue à l'ambiance générale du village.

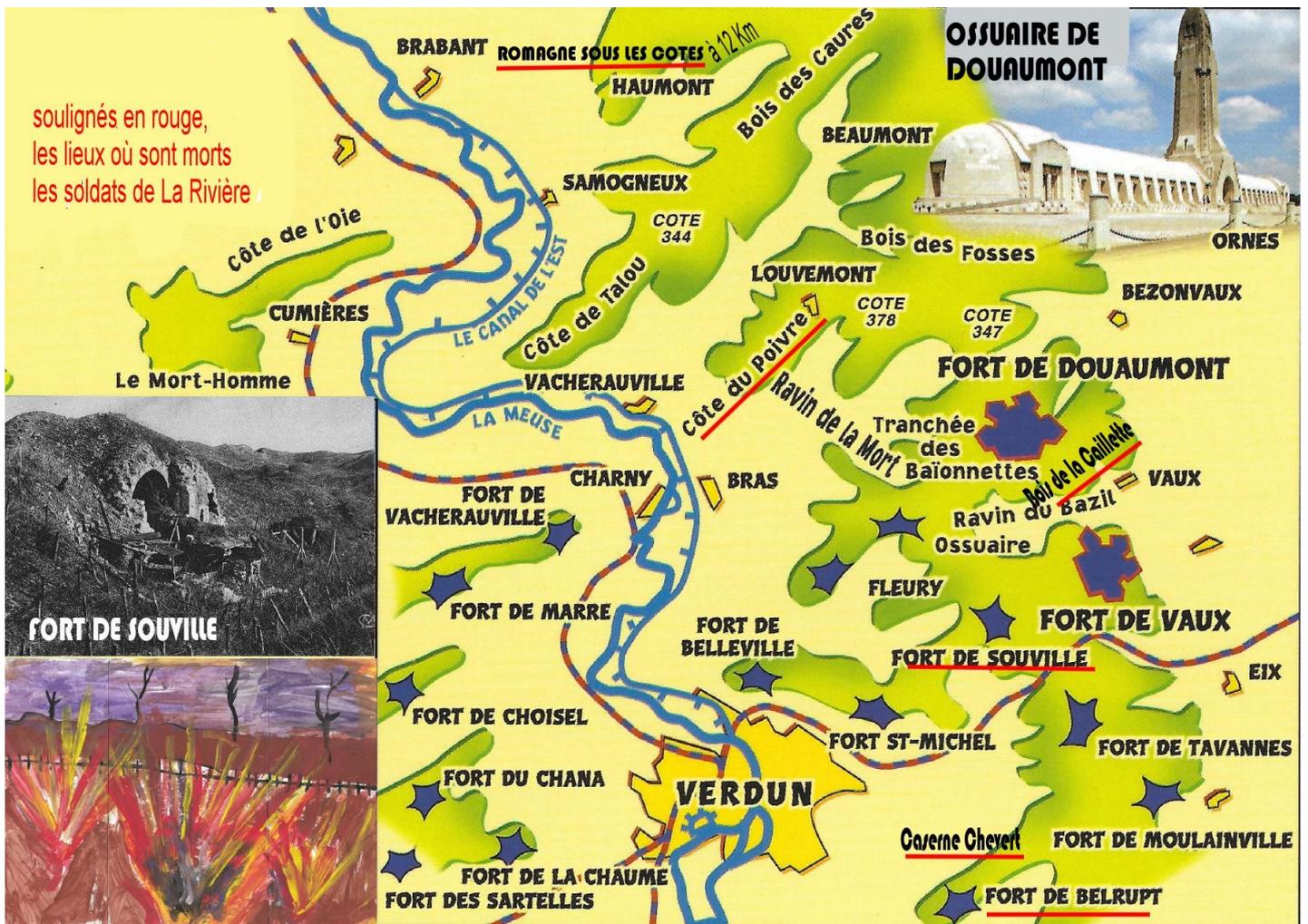
# 1916 - Verdun

Verdun, le nom de cette ville évoque à lui seul, dans la mémoire collective, toute la Grande Guerre.

Le 21 février 1916, à 7 h les Allemands lancent une offensive surprise au nord de Verdun. Un déluge de feu avec des obus de tous calibres touche rapidement la ville et les ponts de la Meuse. Le 22 février le bombardement allemand reprend sur les lignes françaises et commence l'attaque d'infanterie. Les Allemands submergent la première ligne française et progressent en prenant le Bois des Caures, de Brabant-sur-Meuse et le village d'Haumont. Pétain prend le commandement de Verdun et les Allemands poursuivent leur progression. Ils prennent le fort de Douaumont, Louvemont et Bezonvaux le 25 février. Le front français est en grande difficulté et a déjà perdu 25000 hommes depuis le début de l'offensive. Malgré une résistance acharnée des Français l'avancée allemande se poursuit. Le fort de Vaux tombe le 7 juin. Au nord de Verdun, des soldats du 137<sup>ème</sup> RI sont ensevelis dans leur tranchée ; cet événement est à l'origine du mythe de la tranchée des baïonnettes. Le 1<sup>er</sup> juillet l'offensive alliée est lancée dans la Somme. Le 11 juillet, les troupes allemandes échouent devant le fort de Souville. Il est repris par les troupes françaises le 4 août. A partir de cette date, les

Allemands renoncent à prendre Verdun, l'armée allemande stoppe son offensive mais les combats ne cessent pas et les troupes françaises se livrent à un grignotage des positions ennemies et reprennent peu à peu le terrain perdu. Le 24 octobre, le fort de Douaumont est reconquis et les Allemands abandonnent celui de Vaux le 4 novembre. Le 15 novembre la ligne de front est revenue à la position du mois de février. Après deux ultimes contre-offensives françaises, la plupart des positions perdues dans la bataille est reprise par l'armée française. Le 18 décembre, après 300 jours et 300 nuits de combat la bataille de Verdun est terminée. Elle aura causé la perte de 163 000 soldats français et 143 000 soldats allemands, tués ou disparus. 216 000 français et 196 000 allemands seront blessés.

Ce rapide résumé de la bataille n'explique pas pourquoi Verdun est devenu le symbole de la Grande Guerre. Verdun est la seule victoire purement française de toute la guerre, car les alliés n'y ont pas pris part ; mais Verdun serait sans doute tombé sans l'offensive alliée sur la Somme qui a coûté la vie à de très nombreux soldats britanniques. La bataille de Verdun est celle qui a été vécue par le plus grand nombre de soldats français puisque 73 divisions sur une centaine ont combattu à



Verdun. Mais ce qui a donné ce statut exceptionnel à Verdun c'est la violence et l'horreur de la bataille et le souvenir que les hommes ont gardé et transmis : celui d'un enfer.

Car c'est bien d'un enfer dont il s'agit. Des villages entiers sont détruits ; les champs sont labourés par les obus, l'air est vicié par les gaz toxiques, les bois disparaissent pour laisser place à un paysage lunaire fait de cratères et de tranchées dans lesquels se terrent les survivants. Ils se battent souvent pour quelques mètres, baïonnette au fusil, couverts de boue, assoiffés, asphyxiés. Les villages perdus un jour sont repris le lendemain, le moindre surplomb devient un enjeu. La ligne de front ne cesse de bouger mais ne cède pas.

L'horreur de Verdun est inimaginable, mais celle des autres batailles ne l'est pas moins. Les témoignages racontent le même martyre : la boue, les rats, la soif, la peur, les mêmes cris des blessés, la même mort. Verdun est représentatif, il n'est pas exceptionnel.

Les soldats de La Rivière n'ont pas échappé à cet enfer et les six soldats « morts pour la France » en 1916 ont laissé leur vie sur les champs de batailles de Verdun :

Paul Vuillemin du 42<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie est tué à Romagne-sous- les- Côtes le 24 février 1916. Il avait 23 ans.

Paul Renaud du 35<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie est tué à la Côte du Poivre, le 25 février 1916. Il avait 21 ans.

Louis Delavenne du 60<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie est blessé devant Verdun, le 28 février et décède le 1<sup>er</sup> mars à la caserne Chevert à Verdun. Il avait 25 ans.

Paul Bernard du 120<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie est porté disparu, au Bois de la Caillette, le 19 avril 1916. Il avait 31 ans.

Nicolas Allemand du 47<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie est tué près de fort de Belrupt le 8 mai 1916. Il avait 23 ans.

Jules Gresset du 407<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie est blessé au fort de Souville le 17 juin et décède le 28 juin à l'hôpital de Revigny. Il avait 36 ans.

La plupart des familles de ces soldats habite encore aujourd'hui le village :

Paul Vuillemin est l'oncle de Rémi Vuillemin ; Paul Renaud est l'oncle d'André Renaud ; Louis Delavenne est l'oncle de Georgette Bressand et grand-oncle de Dominique, Jean-Michel et Bernadette Delavenne ; Paul Bernard est le grand-oncle de Pierre Bernard ; les familles de Nicolas Allemand sont les familles Bourdin et Dichamp ; Jules Gresset est le grand-père de Gérard et Claude Gresset.

Plus tard le champ de bataille de Verdun deviendra une terre de réconciliation. Le 22 septembre 1984, François Mitterand et Helmut Kohl scellent l'amitié franco-allemande devant l'Ossuaire de Douaumont.

*« Les événements dont Verdun fut la scène, du traité aux combats, des combats à la réconciliation, en font un lieu exceptionnel dans l'histoire de France, de l'Europe et dans l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, la Ville de Verdun souhaite l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO de l'ensemble du champ de Bataille de Verdun, en raison du double et exceptionnel témoignage qu'il porte au monde, le témoignage de la souffrance née de la folie guerrière et poussée jusqu'à son paroxysme et le témoignage de la possible réconciliation et de l'indispensable tolérance entre les peuples. »* Samuel Hazard, *Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, Maire de Verdun.*



# Nouveaux commerces et services



## EL PIRATA

Depuis mi-septembre, un nouveau camion de restauration rapide est installé le mardi soir sur la place de l'étang.

Pierre Viallard vous propose des burritos et des burgers.

Pour toute commande : 07.50.65.65.91



## DÉESSE BEAUTÉ

Après avoir obtenu son CAP Esthétique, Cosmétique et Parfumerie, Sandra POUTHIER vient d'ouvrir son salon, 3 rue de la sablière à La Rivière-Druegon.

Elle propose de la prothèse ongulaire, des extensions de cils, épilations, soins, maquillage et vente de produits, et elle saura vous apporter ses conseils.

Le salon est ouvert sur RDV au 06.25.84.62.02 et toutes les infos sur facebook : Déesse Beauté La Rivière Druegon.



## VOUILLOT OCÉANE

Océane réalise des ateliers beauté sous forme de réunions (comme Tupperware) et propose un soin du visage gratuit à toutes les personnes présentes à cet atelier afin de tester ses produits et partager un moment convivial entre amies, collègues, familles...

Elle propose des produits de la marque Auriège qui est une marque de cosmétique française qui recrute principalement des conseillères et des esthéticiennes.

Elle s'est lancée dans cette aventure pour être au plus proche des clients et leur donner des conseils d'esthéticienne.

Elle propose également des prestations esthétiques à domicile comme les épilations, les soins du corps, les soins du visage, teinture de cils, manucure et autres prestations.

Elle est disponible les soirs de semaine et les week-ends. Vous pouvez la

contacter sur sa page Facebook « Océane Esthéticienne Auriège » et par téléphone au 06.34.49.67.28



## GV ARTISANS DE L'ETANG

Depuis le 1<sup>er</sup> août, Vincent et Ghislain Grillon ont créé leur micro-entreprise au 8 rue du bourg à La Rivière-Druegon.

Ils vous proposent des travaux d'ébénisterie, menuiserie intérieure ou extérieure, isolation, charpente, couverture.

N'hésitez pas à les contacter pour vos travaux au 07.71.86.70.20 ou 06.36.95.15.01 ou gvarisansdeletang@gmail.com



# Évènements



En début d'année, la commission Environnement de la commune a mis en place l'exposition sur le grand tetras proposée par le groupe Tetras Jura.

Nous avons pu voir les conditions de vie de cet animal rare et précieux grâce à des panneaux très documentés et ludiques. Ces derniers nous ont montré les conditions de vie de l'animal et son style de vie. Enfin, nous avons appris comment nous pouvons tous le protéger et



poursuivre les actions de l'association. Pour clore la visite, un jeu interactif proposait aux plus jeunes de reprendre leurs connaissances sur la vie du gallinacé. Certains ont pu l'entendre dans le Laveron, mais c'est à chacun d'entre nous de le respecter en n'entrant pas dans la zone de protection de l'animal.

## Nettoyage du village

Le 23 avril, les habitants invités par la commune, en partenariat avec les associations de chasse et de pêche, ont déambulé dans les rues et places du village pour y récolter tous les déchets entreposés volontairement ou entraînés par les vents.

Une trentaine de personnes de tout âge a participé à cette opération « village propre » qui n'avait pas eu lieu ces dernières années. Les personnes présentes ont pu constater des « points noirs » comme les aires de jeux, l'observatoire à oiseaux, les abri-bus, malgré les poubelles à proximité.

Mais le constat est toutefois assez rassurant et les mentalités semblent évoluer pour ne pas jeter impunément nos déchets dans la nature.



## Spectacle de théâtre du "Bric-A-Brac"

Le théâtre du Bric-A-Brac est de retour à La Rivière-Drueon, invité par l'association culturelle, mais cette fois-ci pas pour déambuler dans les bois, c'est dans un champ au dessus du "Groseillier" à la Rivière-Drueon que la troupe de Frasne composée d'acteurs de Frasne, La Rivière-Drueon, Bouverans, Bonnevaux, Amathay-Vésigneux et des Longevilles Mont d'Or nous a proposé cet été, durant un week-end un spectacle dans un monde où tout est aseptisé ... : **"retour de flammes"**. Rendez-vous est donné en direction du bois, au bout du chemin du groseillier près de la ferme de Nicolas Baudoz.

Le décor est posé, avec en fond de scène un dôme où une sentence est donnée sous forme d'ombres chinoises à un homme qui se trouve exilé durant mille et un jours pour avoir consommé et consumé du tabac et, circonstance aggravante, pour ne pas avoir mangé de fruits OGM.

Donc voilà Stanislas parti errer hors de l'univers aseptisé.

Au cours de son périple, il va rencontrer différents groupes ou petites communautés qui comme lui vivent en dehors du



dôme.

Les spectateurs sans bouger de leur banc, vont voyager à travers plusieurs tableaux oniriques, de rencontres surréalistes et de situations abracadabrantesques. Beaucoup d'effets visuels où les torches et le feu ont toute leur importance pour ce spectacle.

Ce spectacle, entièrement gratuit a pu être joué 3 fois. Certains soirs les spectateurs étaient plus nombreux que d'autres (lorsqu'il n'y avait pas foot à la télévision !).

Le Théâtre du "Bric-A-Brac" remercie encore l'association "Le Foyer" pour du prêt de matériel et remercie chaleureusement Fabienne et Nicolas pour la mise à disposition d'un champ, d'une partie de leur bâtiment agricole et de l'électricité.





## Retour en enfance

Pour quatre dates, les 27 et 28 mai et les 25 et 26 novembre, les enfants de CM1 et CM2 de la Rivière ont fait salle comble en participant au spectacle de l'orchestre d'harmonie la Pastorale de Doubs.

Après plusieurs jours de travail sous la direction de Mathieu Martinez, les enfants ont interprété avec succès les chœurs d'un spectacle où étaient jouées les musiques de toutes les enfances. Nous avons pu reconnaître les mélodies variées de Marie Popins à la Reine des neiges en passant par les enfantillages du franc-comtois Guillaume Aldebert. Toutes ces chansons étaient soutenues par le montage vidéo des films de notre jeunesse.



## Exposition : les grands prédateurs

Du 26 septembre au 31 décembre 2016, les combles de la Mairie ont accueilli une exposition consacrée aux grands animaux prédateurs. Une dizaine de panneaux pédagogiques nous informe sur les conditions de vie de ces grands animaux craints et source de toutes les croyances. Le loup, l'ours et le lynx sont des animaux dangereux qui ont besoin aujourd'hui d'être protégés car ils sont en voie de disparition. En fin de visite vous ont été proposées des vidéos naturalistes sur les trois grands prédateurs métropolitains.



## Conférence gesticulée "Un Maire de famille"



L'association culturelle, en partenariat avec la commune de La Rivière-Drugeon, a accueilli vendredi 16 septembre 2016 à La MTL Nicolas Debray qui a interprété pour une cinquantaine de spectateurs une conférence gesticulée intitulée "Un Maire de famille".

Nicolas Debray, ancien maire d'Étival dans le Haut-Jura, déguste devant nous un « mille-feuille » : les couches de pâte de ce gâteau prennent une saveur administrative. Très vite, nous voici plongés dans le quotidien des maires ruraux.

La guerre des bouses, et voici le maire transformé en shérif. Beaucoup de sujets récurrents identiques à toutes les communes. Les difficultés et la complexité pour bâtir une nouvelle école d'un RPI. Parler en public devient un exercice difficile. La vie de famille qui se réduit à cause des conflits de voisinage, de chiens qui divaguent.

Nicolas Debray nous lâche quelques perles personnelles : « les élus ne sont pas tous pourris et 75% d'entre eux sont complètement bénévoles ! 85% des maires sont des hommes et il y a moult vieux mâles blancs ! la réforme du mille-feuille, c'est la compétition du territoire ... »

En deuxième partie de soirée, Nicolas l'acteur se transforme en conférencier-agitateur, transformant l'espace occupé par le public en un grand cercle où là, les spectateurs deviennent acteurs. Des échanges à chaud et les interventions de spectateurs au sujet du fonctionnement des communes et des intercommunalités animent cette fin de soirée.



## Le trail du 4 septembre, une belle 10<sup>ème</sup> édition

Bel anniversaire pour ce 10<sup>ème</sup> trail du Drugeon dont les 5 dernières éditions ont eu lieu sur le site de La Rivière-Drugeon. Et toujours la même ambiance, ce fameux « esprit trail » : beaucoup de convivialité, une course entre copains après le retour des vacances, et toujours l'aide à une action solidaire avec le reversement d'un euro par coureur à une association humanitaire (Aman Iman, Népal, Apach'Evasion, Sapaudia).

C'est aussi pour le ski club un temps fort de la vie du club où les 60 bénévoles s'activent tous ensemble à l'instar de Yves Bohin grand maître de la tartiflette géante.

Côté course, toujours 2 formats, sur 16 et sur 26 kms, distance plus accessible que le 36 km. Du coup la participation a été en nette hausse : 351 partants contre 297 l'an dernier, auxquels se rajoutent 90 randonneurs et 100 coureurs enfants.

Tous se sont régalez avec les nouveaux parcours techniques, ludiques et variés. Commentaires identiques pour les randonneurs (10 kms) qui sont partis de La Rivière, via La Bèche, puis les 2 sapins présidents de



Bouverans et La Rivière pour terminer sur les nouveaux aménagements de l'espace naturel sensible du bord du lac de Bouverans.



Dans les résultats, on relèvera la présence de très nombreux champions dont Vincent Defrasne, Arnaud Perrignon, Laure Coste et surtout Xavier Thévenard le « roi du trail du Mont Blanc » qui a remporté la course patrouille avec Thomas Michaud. En course patrouille mixte, (trophée Vittver,) c'est la famille Bouday (Yvan et Mathilde) qui s'est distinguée sur la 1<sup>ère</sup> marche du podium. L'après-midi, les enfants et familles se sont défoulés à travers le village dans le principe des courses patrouilles à trois.

Participants et organisateurs apprécient toujours le site de La Rivière-Drugeon et sa sublime fin de course au bord de l'étang avec ses fidèles supporters cygnes foulques et canards présents tous les ans pour assister au spectacle !

## Une virade sous le signe de la convivialité

Cette année encore, c'est tout le village qui s'est mobilisé autour d'un but :



vaincre la mucoviscidose. Sous la houlette du bureau, ce ne sont pas moins de cent dix bénévoles qui ont fait de cette journée une réussite. 585 marcheurs et vététistes ont pu symboliquement donner leur souffle à ceux qui en manque. Le nombre de kilomètres parcouru a été supérieur à celui de l'an dernier. La journée a été rythmée par différentes animations qui ont permis à tous de prendre du bon temps pour une bonne cause. Rappelons que l'intégralité des bénéfices de la journée, soit plus de 38 000 euros, a été reversé à l'association Vaincre la mucoviscidose. La mucoviscidose est une maladie génétique qui touche, entre autre, les voix respiratoires et le système digestif. Tous les trois jours, un enfant naît atteint de cette maladie. Même si la recherche fait de grands pas, il n'existe à ce jour aucun traitement pour en guérir.

Vous pouvez faire un don sur : <http://www.vaincrelamuco.org/>.

## 1<sup>ère</sup> NUIT DU FOLK DU DRUGEON

Samedi 3 décembre 2016 a eu lieu la "1<sup>ère</sup> NUIT DU FOLK DU DRUGEON", organisée par l'association



culturelle de La Rivière-Drugeon et l'association Tant'a. Un atelier gratuit d'initiation aux danses folk regroupant une quinzaine de participants animé par Emmanuel REDOUTEY a eu lieu l'après-midi entre 16h et 18h. En première partie de soirée l'Atelier accordéon de la MJC des capucins, de Michel DENISET et le Petit orchestre du coin, accompagné d'un maître de danse, nous mettent tout de suite dans l'ambiance du bal. Suivront ensuite les groupes KAFESNEA et BIZ TATASS qui firent danser la centaine de personnes présentes jusqu'au petit matin. Suite au succès de cette soirée, le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.



# Vie associative

## ACCA L'Echo du Bouquet

En 2016, l'ACCA a fait construire un chalet de chasse à l'entrée du bois sur du terrain communal.

Ce chalet est désormais un lieu de RDV pour la quarantaine de chasseurs que compte l'ACCA et permet d'échanger sur l'organisation des actions de chasse.

Il est tout équipé et permet aux chasseurs de l'extérieur d'avoir un abri pour le repas du midi.

Le bureau a été renouvelé

Président : Franck BOURDIN

Vice-Président : Olivier ROUSSELET

Trésorier : Patrick ROUSSELET

Secrétaire : Alain BOURDIN



## Association des Anciens Combattants



Quelques notes brèves à propos de notre Société d'Anciens Combattants.

Après l'hécatombe sanglante des années 1914-1918, notre patrie a éprouvé le besoin de créer dans chacun de nos villages un monument affichant la liste des personnes ayant donné leur vie pour que nous soyons libres. Ils avaient entre 19 et 50 ans pour la plupart. Ils avaient abandonné leur famille pour se donner totalement à la défense de notre pays « LA FRANCE », les femmes assurant de leur côté les travaux des champs et des entreprises. De plus, ne devaient-elles pas « élever » leurs enfants, leur donner une éducation et une instruction qui en feraient « demain » les acteurs de la vie économique à reconstruire.

Notre association, créée le 9 mars 1923 (Journal Officiel du 29 mars 1923) dans un but de camaraderie et de solidarité puis modifiée le 13 février 1924, avait un Conseil d'Administration qui se composait alors de MM BERNARD Jules, PILOD Armand, VUEZ Emile, CHARPY Henri, PILLOD Francis, le président en était M. Laurent ROUSSELET.

Notre association porte aujourd'hui le nom de « Association des Anciens Combattants et Mobilisés de LA RIVIERE-DRUGEON » soit une appellation inchangée depuis sa création.

Elle ne compte plus de soldats de la guerre 1914-1918 ni de la guerre 1939-1945. Les 16 membres qui la

composent ont opéré en France mais aussi dans des pays d'Asie, d'Afrique du Nord ou d'Afrique Centrale.

Son siège social se situe à « salle de mairie de LA RIVIERE-DRUGEON ».

Se posera d'ici quelques années le problème de la subsistance de ces Associations d'Anciens Combattants si les conditions d'admission en leur sein ne sont pas modifiées et surtout largement diffusées. Déjà, peuvent en faire parties les veuves des Anciens Combattants et les militaires ayant opéré dans certains pays d'Afrique ou d'Asie.

Actuellement, elle est dirigée par :

M. TROUTTET Georges, son président ou

M. DELAVENNE Albert, son vice-président.

M. COTE-COLISSON Michel en est le secrétaire – trésorier en remplacement de M. DICHAMP André.

MM JAVAUX René et SALVI Pierre en sont les assesseurs.

Les activités se limitent à :

- célébration de 3 journées du souvenir : 8 mai, 11 novembre et 5 décembre

- organisation tous les 5 ans du repas des Anciens Combattants regroupés et provenant des communes de : BANNANS, BONNEVAUX, BOUVERANS, BULLE et LA RIVIERE-DRUGEON

- participation aux obsèques des membres décédés.



## La Boule Riparienne

Lors de notre assemblée générale annuelle, un nouveau bureau a été constitué :

Présidente : Couteret Béatrice  
Vice-président : Bellay Christophe  
Secrétaire : Perrin Pascale  
Vice-secrétaire : Troutet Sandrine  
Trésorier : Perrin Bernard  
Vice-trésorier : Bellay Corentin

Nous remercions chaleureusement Michou pour toutes les années qu'elle a passées à la tête du club.

Avant même de commencer notre saison, notre société a été victime de plusieurs actes de vandalisme, carreaux cassés en février et mars, vols de marchandises par effraction et dégradations au début du mois de juillet. Suite aux nombreux vols, nous avons pris nos dispositions et nous ne laissons plus rien à l'intérieur du local.

Nous avons organisé deux concours, ouverts à tous, qui ont eu lieu les 30 juillet et 21 Août. A ce dernier, nous avons eu la joie d'accueillir M. Michel Briant, champion du monde de pétanque en 1998, qui a remporté la finale du challenge "Albert Bressand" avec son neveu Alexandre.

Le 04 septembre, a eu lieu notre traditionnel concours des sociétaires qui nous a permis de clôturer dans la bonne humeur notre saison.

En 2017, nous reconduisons les concours du jeudi qui se déroulent sur les terrains de La Rivière et de Bulle à partir de la mi-juin jusqu'à mi-septembre. Nous organiserons deux concours en juillet et en août.

Nous vous attendons nombreux au terrain du "PLACELET" pour des moments de détente dans la bonne humeur. Vous pouvez acheter votre carte de membre auprès de Pascale Perrin pour la somme de 10€.



## Club de l'amitié

Notre club marche bien...

Nous sommes plus de 70 inscrits, amoureux de tarot, belote ou autres jeux sans oublier le café et le gâteau tous les mardis après-midi.

Notre concours de tarot le lundi 29 février a attiré beaucoup de joueurs et le soir d'autres personnes nous ont rejoints pour la soupe (au fromage comme on dit chez nous).

Beau succès également pour notre loto organisé chaque année à la salle des fêtes de Chaffois, le lundi de Pâques.

Concernant les concours de tarot et de belote à Pontarlier, une bonne ambiance mais pas de coupe pour les membres du club.

En avril, c'est le traditionnel repas des grenouilles chez Jeannine à Maison du Bois : tout le monde apprécie et en réclame encore !!

RDV fut pris pour l'année prochaine.

Notre pique nique à Cessay a eu lieu début septembre et après le délicieux repas, les joueurs de pétanque et de carte en ont bien profité.

Nous avons participé à la ronde de la Communauté de communes où, malgré la pluie les marcheurs ont passé une bonne journée, avec, une fois n'est pas coutume, un

bon repas pour les récompenser.

L'année se termine par le repas de Noël, préparé par J-C Traiteur. En 2015, c'est la chanteuse Gisèle, native de La Rivière, qui nous a enchantés par ses belles chansons sur lesquelles quelques-uns d'entre nous ont dansé très tard.

En 2015, nous avons fêté les 90 ans de Laurette Patoz, et les 80 ans de Marie Vernet, Danielle Bressand et Aimé Baudoz.



## C.P.I.E du Haut Doubs



Haut-Doubs

L'année 2016 fut remplie pour le CPIE du Haut-Doubs sur le territoire de la commune : création d'une mare pédagogique, accueils de loisirs, nouveaux projets, tenue de stand sur des manifestations, formations professionnelles, nouvelle bande dessinée, etc.

### Création d'une mare pédagogique

A l'initiative du CPIE, et en partenariat avec la commune et l'APVD (Association de Protection du Val du Drugeon) une mare a été créée sous la digue de l'étang de La Rivière-Drugeon courant janvier 2016. Cette mare de 40m<sup>2</sup> a plusieurs objectifs : permettre aux habitants de la vallée de venir observer et découvrir sa biodiversité très caractéristique, créer un lieu de découverte et d'observation, préserver la biodiversité de la vallée du Drugeon... Ce lieu a servi pour l'année 2016, comme support pédagogique pour les animations et formations du CPIE : déjà quelques classes et enfants ont pu observer la faune et flore de cette mare.

*Financements : DRAAF, ADEME, Préal Haut-Doubs*

### Accueil de loisirs

L'équipe d'animateurs du CPIE propose pendant les petites et grandes vacances un accueil de loisirs à la maison de l'environnement. 6 semaines d'animations ont été proposées avec différentes thématiques : **L'hiver et ses mystères, Invités mystères à la Rivière, Artiste en herbe, Les p'tits aventuriers de la forêt, La nature fait son cinéma, la mare au trésor**.

C'est ainsi que 82 enfants du secteur ont pu participer aux activités suivantes : land'art, visite d'une ferme, construction aquatique, découverte de la mare, apiculture, cuisine sauvage, construction de cabanes, observation des oiseaux ou des petites bêtes, etc.

Haut-Doubs. L'objectif de ce projet est de contribuer à une meilleure prise en compte du gaspillage alimentaire en encourageant les familles à adopter de nouveaux comportements responsables. Cet automne ce sont 12 foyers du secteur qui se lancent dans ce défi : montrer qu'à la maison, on peut agir pour la planète... et son porte-monnaie ! Accompagnés par le CPIE, les foyers auront à disposition des outils et des conseils : astuces pour ranger son frigo, semainier pour la liste de courses, guide de recettes de restes....Retrouvez l'ensemble du défi sur : [www.cpiehautdoub.org](http://www.cpiehautdoub.org)

Le saviez-vous ? En France, l'équivalent de 400 € de nourriture est jeté par famille et par an !

*Financements : DRAAF, ADEME, Préal Haut-Doubs*



### Bienvenue dans mon jardin au naturel

Le CPIE du Haut-Doubs a participé à la 4<sup>ème</sup> édition de « **Bienvenue dans mon jardin au naturel** » lancé par l'Union nationale des CPIE. Dans le Doubs, ce sont 10 jardiniers amateurs qui ont ouvert leurs jardins durant le week-end du 11 et 12 juin : de Besançon, Bonnevaux, Frasne à Pontarlier ainsi que dans toute la Franche-Comté, de nombreux amateurs ont accueilli le public et échangé sur les pratiques et techniques du jardinage au naturel. Si vous souhaitez participer à la prochaine édition en 2017, ouvrir votre jardin le temps d'un week-end, contactez le CPIE du Haut-Doubs : 03.81.49.82.99

Les jardins de La Rivière-Drugeon qui ont participé :

Jardin de particulier (Mr Guy),

Jardin de curé (maison de l'environnement).

**Prochainement : Une nouvelle bande dessinée « Mystère au Pays de Gustave Courbet »** va paraître fin novembre début décembre 2016 au CPIE du Haut-Doubs. Vous pouvez d'ores et déjà précommander l'ouvrage sur la boutique en ligne du CPIE.



### Le défi « Familles zéro-gaspi »

Afin d'aborder la thématique du gaspillage alimentaire de manière pratique, le CPIE du Haut-Doubs en partenariat avec Préal, a déployé le défi « **familles zéro-gaspi** » sur le secteur du

## Association culturelle

Pendant l'année 2016, l'Association Culturelle a poursuivi ses activités particulièrement au Jardin de Curé. Malgré un printemps arrosé, le jardin était prêt pour l'été. Les visiteurs, ont apprécié les diverses manifestations : rendez-vous au jardin en juin, visites commentées durant l'été avec l'historique, les techniques de jardinage au naturel ... contes au jardin en nocturne et en octobre la fête d'automne. Les classes de l'école maternelle ont également passé une demi-journée au jardin dans le cadre de leur projet pédagogique.



Outre les animations au jardin, l'association Culturelle a proposé

une conférence gesticulée « Un maire de famille » et des expositions. Elle travaille toujours sur le passé de notre village au travers du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, en collaboration avec des passionnés des dix villages de la Communauté de communes Frasne-Drugeon.



Venez-nous rejoindre, notre association est ouverte à tous, sans cotisation avec pour seule motivation une passion pour La Rivière. L'assemblée générale se tient courant janvier et est annoncée par affichage.

Contacts :

Président : Hervé Claudet

Trésorière : Danielle Grillon

## Drugeon rallye team

Le 9 avril 2016 l'association en partenariat avec l'ASA SEQUANIE a organisé le rallye de la Rivière Drugeon. (14 ans)

Pleine réussite pour cette agréable journée avec plus de 140 voitures engagées.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la préparation et au bon déroulement de ce rallye. A l'année prochaine.

Tous les équipages remercient sincèrement leurs sponsors sans lesquels la pratique de leur sport favori ne pourrait se réaliser.

Mais cette année 2016 sera surtout marquée par un événement exceptionnel. En effet pour la 1<sup>ère</sup> fois un pilote de « DRUGEON RALLYE TEAM » a participé à la finale du championnat de France des rallyes à LUNEVILLE. Après avoir réalisé une saison exemplaire, Anthony DICHAMP (fils du MIA) faisait partie des 13 meilleurs pilotes de la région Bourgogne-Franche Comté et se voyait offrir le rêve de tout pilote : participer à la finale du championnat de France. C'est l'effervescence dans l'association pour préparer un tel challenge.

C'est ainsi qu'accompagné de son co-pilote Alex Florenson, toute sa famille, ses mécanos, ainsi qu'une vingtaine de bénévoles, Anthony est parti pour la finale les 13-14 et 15 octobre.

Quelle ambiance au milieu de ces 165 voitures représentantes toutes les régions de France !

Début chaotique pour la clio qui subit dès la 1<sup>ère</sup> spéciale une crevaison qui lui coûte 5 minutes sur ses concurrents directs. Qu'importe, ils s'accrochent et terminent le rallye sans casse avec une quatrième place de la classe A7 sur 11 concurrents et une 82<sup>ème</sup> place au scratch final.

Bravo à cet équipage valeureux, à son assistance et bien sûr à sa famille et ses nombreux accompagnateurs sans qui rien ne serait possible.

CLIO de Anthony DICHAMP et Alex FLORENSON



206 RC de Jérôme PAULIN ET Christophe ROUSSELET



206 RC d'Anthony PAULIN et Florent BOHIN



SIMCA RALLYE II de Pascal DICHAMP (MIA)



SIMCA RALLYE II de Fabrice MARGUET (Chinois) et sa fille Marina



## La Gâchette D'or

Notre stand de tir Ball-trap, opérationnel depuis 2012, commence à avoir une bonne renommée. Sa fréquentation a augmenté sensiblement en 2016 pour atteindre une cinquantaine d'adhérents.

La ligue de Franche-Comté nous a confié cette année deux compétitions :

- ♦ Les championnats de Franche-Comté de fosse universelle le 28 et 29 Mai.
- ♦ Les championnats de Franche-Comté de skeet olympique le 15 Mai.

Nous avons organisé aussi un concours loisir ouvert à tous le 3 et 4 Septembre.

Ces trois Manifestations se sont très bien déroulées avec une météo clémente, de nombreux participants et des bénévoles motivés que je remercie beaucoup.

Cette année 2 tireurs ont participé au championnat de France de fosse olympique à Cernay en Alsace et 3 tireurs au championnat de France de skeet olympique à POUSSAN dans l'Hérault.

Nous avons aussi cette année 7 jeunes de moins de 18 ans qui ont participé au championnat de Franche-Comté en mini fosse qui a eu lieu à LA ROCHE MOREY en Haute-Saône.

Notre stand est fermé en cette période hivernal et rouvrira en Mars 2017 le dimanche matin et le samedi après midi.

Je souhaite que l'année 2017 se passe aussi bien que 2016 pour notre association et tout ira pour le mieux

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le président au 03 81 69 49 10.

En temps que président je voudrais mettre à l'honneur



un bénévole du club qui ne compte pas ses heures et qui répond toujours présent quand on lui demande un service.

D'aucuns se promenant du côté du grand communal l'ont sûrement vu en train de tondre, de ramasser les plateaux, de ranger autour des installations, de bricoler dans le local etc.

Ce bénévole dévoué à qui la Gâchette d'Or doit beaucoup pour le bon fonctionnement des installations et la propreté du site, c'est Jean Michel PETIT dit *TICHU* qui réside à LA RIVIERE DRUGEON.

Je voudrais le remercier pour tout ce qu'il fait et pour sa gentillesse, car *TICHU* c'est quelqu'un sur qui on peut compter.

*TICHU* est un grand connaisseur de la nature avec laquelle il a trois passions, la chasse, la pêche, et la cueillette des champignons et il aime nous raconter des anecdotes sur ses trois loisirs.

Je présente à tous les lecteurs du R'VIRAT mes meilleurs vœux pour 2017.

Le président de la gâchette d'or, Michel MARECHAL.



## Le Foyer

L'association le Foyer, en plus de la Fête des Escargots, organise d'autres manifestations, tel que le bal des cochons, qui se déroule courant Avril, à la sortie du village, vers la porcherie, d'où son nom. Ce bal monté est généralement très apprécié du jeune public, de par son aspect convivial.

En outre, Le Foyer organise aussi sa traditionnelle sortie ski, qui a lieu fin février. Notre association propose une cinquantaine de places pour aller skier toute une journée sur les pistes de Châtel, puis de partager, pour ceux qui le souhaitent, un repas tous ensemble le soir.

Pour rappel, l'Association le Foyer loue du matériel pour vos manifestations :

- ♦ Tables, bancs et tireuses à bières : contact auprès de Mr Yohann Grillon au 06.82.39.71.81
- ♦ Sonorisation : contact auprès de Mr Yannick



## FÊTE DES ESCARGOTS

Association "LE FOYER"

Vuittenez au 07.89.88.38.05

♦ Camions/Remorques frigorifiques : contact auprès de Mr Sébastien Bressand (dit Boris) au 06.81.73.39.74

Le terrain de tennis est également géré par l'association. Vous pouvez trouver les informations

nécessaires pour jouer de Mars à Octobre sur le tableau d'affichage situé devant le terrain ou en contactant Mme Lydie Trimaille au 03.81.49.80.79

Pour terminer, le bureau a changé le 18 juin dernier, voici les personnes qui le composent aujourd'hui:

Président : Mr Jérémy Grillon

Vice-président : Mr Florent Monnier

Trésorier : Mr Yohann Grillon

Vice- trésorier : Mr Yannick Vuittenez

Secrétaire : Mlle Claire Bertrand

## Club fait main

L'année 2015/2016 s'est terminée par notre participation au forum des Associations à Frasne en juin, qui a fait découvrir ou redécouvrir notre association et ses activités aux visiteurs des villages alentours. Lors du forum, nous avons présenté nos activités par une exposition de nos derniers objets créés et fait une démonstration de mosaïque qui a séduit le public.

Suite à ce forum, nous avons reçu, le 3 octobre, des visiteuses dans le cadre de la « semaine bleue », mais le club reste ouvert tout au long de l'année pour 1 visite à toute personne intéressée.

Ce forum nous a permis de recruter 4 nouvelles adhérentes de différentes communes de la Communauté de Communes, ce qui fait une bonne représentation dans les villages alentours, mais un manque de participantes de notre commune.

Nous envisageons de faire une exposition vente avant la prochaine fête des mères, la date sera fixée lors de la prochaine Assemblée Générale.

Nos activités sont toujours aussi diverses et variées.

L'ambiance toujours aussi cordiale et les tarifs toujours aussi attractifs : 35€ pour l'année.

Rappel de nos horaires : Lundi : 13h30 → 17h  
Mardi : 20h30 → 23h

Pour un renseignement ou une visite :

La présidente Evelyne LEFEVRE 03.81.49.80.19

La trésorière Véronique ROUSSELET 03.81.49.80.15

## Club Top forme



Le club TOP FORME a repris ses cours pour l'année 2016-2017, encadré par Adeline Bouhier. Les séances de gym, où l'on y pratique : zumba, cardio, abdos, step, fessiers..., ont lieu tous les lundis soir de 20h à 21h à la MTL et se déroulent dans une ambiance sportive et joviale. Durant l'année, nous avons 2 moments de convivialité, l'un avec la dégustation de la traditionnelle galette des rois en début d'année, et l'autre en fin d'année lors d'une soirée au restaurant pour clôturer la saison.

Le club compte cette année 30 adhérentes ; merci à elles pour leur fidélité.

## Association Parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves intercommunale de la Vallée du Drugeon a pour principal objectif d'organiser des manifestations afin de participer financièrement aux différents projets d'écoles et ainsi soulager les familles déjà très sollicitées par ailleurs.

- Classe de mer pour les élèves de CM2
- Voyages et sorties scolaires de fin d'année
- Dons aux écoles maternelle et primaire (ex : matériel pédagogique, livres...)
- Financement de spectacles, d'activités ludiques etc...

Le bureau est constitué d'une vingtaine de membres dont :

Président : Pierrick GARNIER

Vice-Présidente : Mélanie AUBRY

Trésorière : Aurélie SCHELL

Secrétaire : Adeline PAULIN

Ci-contre les dates à retenir pour nous apporter votre soutien !

N'hésitez pas à rejoindre l'association et venir partager vos idées !

Contact : [apedrugeon25@orange.fr](mailto:apedrugeon25@orange.fr) ou sur notre page facebook : Association des parents d'élèves « Vallée du Drugeon ».

**DATES A RETENIR!**

apedrugeon25@orange.fr  
Association des parents d'élèves "Vallée du Drugeon"

**NOUVELLE EDITION...** Vente de Sapins de Noël // Samedi 10 décembre  
Ancien préau de la Rivière Drugeon

Goûter de Noël et Boum des Enfants // Vendredi 16 décembre  
Salle des Fêtes de la Rivière Drugeon

**NOUVEAU** Activités ludiques sur le temps scolaire // Courant mars  
avec la collaboration de LudiToys

Journée Pêche // Samedi 27 mai // Etang de la Rivière Drugeon

Fête des Escargots avec vente de café et pâtisserie  
Vendredi 16 et Dimanche 18 juin

Pique-nique de fin d'année // Samedi 24 juin  
Salle des Fêtes de Bannans

Présidente : Myriam Cart-Lamy

Vice-présidente : Pascale Brocard

Secrétaire : Marianne Grillon

Trésorière : Mélanie Putigny

Assesseurs : Sylvie Droz-Batholet, Bernadette Brat et Chantal Patoz.

Pour tout renseignement, contacter

Myriam au 06 07 42 96 02

## Union sportive Laveron

Un nouvel air souffle sur le foot local : le Laveron est de retour !

En effet, après de longs mois de discussion, de négociation et de réflexion, le nouveau club US Laveron est né !

C'est avec une envie débordante, un dynamisme profond et un amour du ballon rond que l'on veut faire de ce club un lieu où règne la convivialité, le respect des autres ainsi que l'esprit de famille qui sont les valeurs de notre sport !

Tous les jeunes à partir de 6 ans, garçons ou filles, désireux de jouer au foot sont les bienvenus ! Nous ferons le maximum pour engager une équipe par catégorie.

Comme dans toute association sportive, toutes personnes et sponsors désirant s'investir seront accueillis avec plaisir !

Nous comptons sur votre soutien lors des manifestations qui seront organisées pendant l'année et également aux abords du terrain lors des matchs le week-end.



Composition du bureau :

Président	Julien GIRARD
Vice-Présidents	Joël GRILLON et Jean-Claude DROZ-BARTHOLET
Trésorier	Adrien TRIMAILLE
Vice-Trésorier	Kévin DICHAMP
Secrétaire	Adeline GIRARD
Vice-secrétaire	Clément COURTET

**Nous tenions à remercier le Conseil municipal pour son soutien.**



## Club vétérans football Drugeon Sports

Pour la saison 2016, de nouveaux joueurs nous ont rejoints, ce qui nous a permis d'avoir une équipe plus homogène et plus compétitive.

Le 2 juillet, on a fêté le jubilé de René Bobillier, qui à 66 ans a mis un terme à sa carrière footballistique.

Avec l'aide de sa femme le secret avait été gardé jusqu'à son arrivée sur le terrain de foot de Bannans où l'attendaient ses enfants et petits enfants ainsi que des anciennes gloires locales qui avaient répondu présent pour faire de cet événement un moment inoubliable pour René.

Après qu'il se soit remis de ses émotions et remercié tout le monde de leur présence, on lui a sorti son sac que l'on avait pris à son insu pour qu'il recharge une dernière fois ses crampons.

A l'issue d'un match sans réel enjeux mais avec des moments de franche rigolade, la soirée s'est clôturée par l'apéro et un barbecue où tout le monde s'est remémoré les années passées autour de René et des terrains de football.

Vous avez plus de 33 ans venez nous rejoindre au sein des vétérans du DRUGEON SPORTS.

Contact **Mr DUARTE Mario** Tél. **06 40 55 61**

**57**



## Gestion des parcelles boisées du CCAS

La parcelle de bois n°2 appartenant au CCAS a été exploitée cette année. Cette exploitation a permis d'encaisser environ 7 000 € de recettes nettes.

En 2017, ce sont les parcelles 3, 5 et 10 qui passeront en coupe.

## Repas annuel

Le repas Choucroute le 23 janvier 2016 a rassemblé 57 personnes dans une bonne ambiance.

La commune compte 97 personnes de + de 70 ans et les personnes qui ne peuvent participer au repas reçoivent une petite boîte de chocolats distribuée par les membres du CCAS.



## Anniversaires

Cette année, le CCAS a fêté les anniversaires de personnes ayant 90 ou 95 ans en 2016.

Les membres du CCAS respectent les souhaits des familles car certaines personnes âgées ne veulent pas recevoir ou être prises en photo, d'autres préfèrent fêter leur anniversaire en comité restreint. Le CCAS peut prévoir dans certains cas de se déplacer à la maison, en maison de retraite, dans une salle communale ou de faire parvenir un petit bouquet de fleurs. L'anniversaire doit rester un moment d'échanges et de convivialité pour ceux qui le souhaitent.

90 ans :

Solange Paulin (photo ci-dessous)

Renée Grillon

Roland Bressand

95 ans :

Andrée Bressand

Hélène Lonchampt (photo ci-dessous)



# Infos diverses

## Ligue contre le Cancer Comité de Besançon



Les bénévoles de la Ligue contre le Cancer ont une nouvelle fois fait preuve d'un grand dévouement à l'occasion de la collecte effectuée récemment dans votre commune, et les donateurs (qui recevront un reçu fiscal) d'une grande générosité puisque 4 661,00 euros ont été réunis pour une moyenne par don de 33,29 euros.

**Un Immense merci à tous ceux et celles qui ont permis ce bel élan de générosité et à la municipalité pour son soutien.**

Soutenir la recherche, l'accompagnement des malades, le dépistage et l'information sont nos principales actions de proximité.

Dans ce cadre d'intervention à signaler l'ouverture très récente à la MJC des Capucins de Pontarlier d'un « **Espace Ligue** » proposant aux malades et leurs proches (adhésion offerte par la Ligue) :

- une activité Physique Adaptée tous les mardis matin de 10H30 à 11H30
- des soins socio-esthétiques tous les vendredis matin de 9H30 à 11H00

**Important : PCBio (Pôle Cancer Biologie) :** nouveau centre de traitement à Besançon qui a ouvert ses portes en décembre 2015. Pour son ouverture une contribution exceptionnelle de 500 000,00 euros de la Ligue a permis l'achat de lits médicalisés, tables de chimiothérapie etc... que l'hôpital ne pouvait absolument pas assumer compte tenu des investissements d'équipements très onéreux et innovants qu'il a effectués.

**Autre information :** concert des « marchands de bonheur » au profit de la Ligue, le vendredi 28 avril 2017 à 20H30 salle des fêtes de Doubs (nouveau concert).

**Avec nous devenez acteur de la Ligue contre le Cancer**



Le mardi 20 juillet, une animation hors du commun est venue égayer la maison Ages et Vie et a comblé de joie les 7 colocataires et leurs invités, tous très attentifs au spectacle ...

La petite fille de Mme Dussautoir, la doyenne de la résidence, a proposé un petit moment de détente. Elle travaille dans une compagnie d'arts du spectacle vivant, et souhaitait faire découvrir en « avant-première » sa nouvelle création qui s'intitule "ils vécutent enfants et firent beaucoup d'heureux". Cette création, très festive, qui rassemble 6 artistes et s'articule entre de la musique, du chant et du clown, a enchanté les résidentes et leurs auxiliaires de vie qui y ont vu un moyen d'échanges, de surprise, d'admiration et de joie. Belle réussite pour cette animation.



La vente de brioches de l'ADAPEI a eu lieu du 3 au 9 Octobre 2016. Ce sont 168 brioches, qui ont été vendues pendant cette période. Merci pour l'accueil réservé à Kiki, Marie-Hélène, Florence, Anne-Marie, Marie-Gabrielle et Mariane.

Cette vente a permis de récolter 1 166 € au profit de l'ADAPEI de Pontarlier.

En remettant un don à la Section Locale de Pontarlier, vous contribuez à l'amélioration du cadre de vie des personnes (financement d'un véhicule pour les enfants polyhandicapés, aménagement d'une terrasse pour les retraités, réfection de l'espace détente du foyer, financement de tablettes tactiles).

Vous permettez le développement d'activités corporelles, artistiques et sportives. Vous soutenez la formation des personnes accompagnées.

*Familles Rurales est le premier Mouvement familial et regroupe 180 000 familles adhérentes. Il est composé de 2 500 associations locales réparties dans 10 000 communes, de 94 fédérations régionales, départementales et nationale et compte 40 000 bénévoles et 20 000 salariés. Vous*

*pouvez retrouver beaucoup d'informations utiles dans votre quotidien, sur le site : [www.famillesrurales.org](http://www.famillesrurales.org)*

Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs.

Des permanences ont lieu 2 matinées par mois à Pontarlier, pour les litiges qui concernent la consommation des particuliers (aide à la constitution d'un dossier...). Pour plus de renseignements : [permanence.consommation.frd25@gmail.com](mailto:permanence.consommation.frd25@gmail.com) ou 03 81 88 76 84.

Les jeunes peuvent également bénéficier des formations BAFA et BAFD (animateur et directeur de centres de loisirs) par l'intermédiaire de l'association.

**Notre association locale, Familles Rurales « les Brimbelles »** est une association loi 1901, agréée pour son action : famille, jeunesse, loisirs, éducation, conseil conjugal et familial, vie associative, santé, formation. Elle a été créée en 1992 et propose **des activités pour les familles, adultes et enfants sur le territoire de Frasne et des environs**, notamment le secteur de la vallée du Drugeon et de

Vaux et Chantegrue / Bonnevaux, avec le service des périscolaires. L'association a un projet éducatif de territoire. Elle est gérée par des bénévoles, avec un conseil d'administration d'une dizaine de membres : **nous recherchons toujours des bénévoles prêts à s'impliquer ! Rejoignez-nous !** Chaque année toutes les familles adhérentes sont invitées à l'Assemblée Générale, où elles peuvent s'impliquer dans la gestion de la structure en intégrant le Conseil d'Administration et/ou une commission de l'association, et aussi tout simplement venir se tenir au courant des activités et

faire part de leurs propositions.

L'adhésion à l'association est de 19€ par famille pour l'année 2017.

**L'action de l'association les Brimbelles repose essentiellement sur les services aux enfants et aux familles :** accueils périscolaires et cantine à midi, centres de loisirs et mini-stages de découverte et d'éveil pendant les vacances scolaires, halte-garderie à Frasne. Pour assurer ces missions, l'association peut compter sur des aides financières des communes (Bulle, Bannans, Bouverans, Dompierre les Tilleuls, Frasne, La Rivière-Drugeon, Bonnevaux et Vaux-et-Chantegrue). Ces aides perçues en contrepartie du service rendu aux familles permettent de diminuer le tarif et de rendre les services accessibles.

Pour mener à bien ces missions, nous avons une équipe de 20 salariés formés et habilités, et des besoins quasi permanents de recrutement (n'hésitez pas à nous contacter !).

Enfin, l'association s'implique aussi dans l'animation locale, avec la vente d'hiver et le vide-grenier, mais aussi l'organisation d'un défilé de carnaval, des activités intergénérationnelles. Enfin, autour de Gilberte Cart-Lamy, des membres de l'association se retrouvent tous les mois pour un club de loisirs créatifs : le Club Féminin.

**Pour vous tenir informé des activités de l'association :**

<http://www.famillesrurales.org/lesbrimbelles/index.php>

14 rue de la gare - 25560 FRASNE

Tél. 03.81.89.85.07 / 06.30.59.08.31 / [famillesrurales.fradom@wanadoo.fr](mailto:famillesrurales.fradom@wanadoo.fr)



## ADMR du secteur de FRASNE

Notre bureau se situe à Frasne, au rez-de-chaussée de la Communauté de Communes Frasne – Drugeon. Nos aides à domicile interviennent dans 10 communes dont la plupart sur le territoire de la communauté de communes dont votre commune, **La Rivière-Drugeon**.

L'ADMR est la référence du service à la personne depuis 70 ans dans le Doubs. Notre fédération ADMR basée à Valdahon, fêtera donc ses 70 ans, lors de son Assemblée Générale en 2017.

Intervenant auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, l'ADMR propose une large palette de services pour mieux vivre chez soi au quotidien :

Pour la personne âgée ou fragilisée, nous apportons une aide pour les tâches ménagères et tous les gestes de la vie courante mais c'est aussi un moment de lien social et surtout la possibilité d'un maintien à domicile. Nos aides à domicile sont à l'écoute des personnes aidées en portant une attention à la nutrition et bien être. Mais c'est aussi le moyen de relayer des informations (canicule, avertissements pour éviter les vols, conseils d'alimentation...).

Une partie importante du maintien à domicile, en toute sécurité, passe par le service de téléassistance ADMR, directement relié au plateau d'écoute Filien ADMR. Un simple appui sur le bouton d'alarme de votre émetteur (le plus souvent, une montre) vous met en relation avec notre centre d'écoute disponible 24h/24h et 7 jours/7. Le responsable local ADMR, un bénévole de notre



secteur, est formé à l'installation et la maintenance du matériel de téléassistance. Sa proximité, sa compréhension de vos besoins d'efficacité et de rapidité, sont essentiels pour mener à bien sa mission auprès des personnes souhaitant l'installation de la téléassistance ADMR.

L'ADMR c'est aussi :

**le portage de repas** : des repas équilibrés sont livrés à votre domicile, selon vos besoins et vos envies.

**Port'âge** : nos salariées apportent au domicile des personnes aidées, des livres, des CD, des DVD en partenariat avec la Médiathèque de Frasne.

**Un atelier des savoirs** : lors d'après-midi ou de soirées conviviales, des bénévoles mettent en commun, leurs savoirs, leurs idées pour décorer les tables de l'après-midi récréatif et préparer le marché de Noël.

Notre personnel est également formé pour des interventions à votre domicile : tâches ménagères, gardes d'enfants, assistance aux familles ou après un accident de la vie, aide aux personnes handicapées pour tous les gestes de la vie courante.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

**ADMR de FRASNE, 3 rue de la Gare  
25560 FRASNE**

Accueil du mardi au vendredi de 10 h à 12h ou par téléphone du lundi au vendredi de 8 h à 12 h

**Tél. 03.81.89.87.68**

Courriel : [admfrasne@fed25.admr.org](mailto:admfrasne@fed25.admr.org)

### Tarifs de location de la Maison du Temps Libre

	Associations du village	Habitants du village	Extérieurs
Petite salle	Gratuit	170,00 €	230,00 €
Grande salle	Gratuit	240,00 €	320,00 €
Petite et grande salle	Gratuit	275,00 €	380,00 €
Location sono	30,00 €		30,00 €
Électricité	0,20 €		0,20 €
Caution petite salle		150,00 €	150,00 €
Caution autre		150,00 €	150,00 €
Réservation en semaine	Forfait de 50 € pour réunion Si réunion et repas, 90 € + consommation électrique.		
Enterrement		50,00 €	
Jour supplémentaire pour décoration lors d'un mariage		20,00 €	20,00 €



## Amicale des donneurs de sang de Frasne

Quelques nouvelles de notre amicale qui se porte toujours bien. La générosité n'a pas de limites, et cela se justifie d'année en année par le nombre de donneurs en légère augmentation constante. La dernière assemblée générale qui s'est tenue le 21 octobre dernier a été l'occasion de souligner également l'énorme succès de la marche départementale du 7 juin 2015 qui a généré un bénéfice de 5 600 € au profit de l'EFS (Etablissement Français du Sang). Un grand merci à tous ceux qui se sont joints à nous pour la réussite de la manifestation.

Nous n'avons qu'un seul regret cette année, c'est le départ de Madame Annie LAVAINE vers d'autres horizons. Il faudra bien deux personnes pour la remplacer dans ses fonctions de secrétaire et trésorière. Et nous lui souhaitons bonne chance.

Vous trouverez ci-dessous quelques chiffres parlants de la vitalité de l'association, ainsi que les dates des prochaines collectes 2017.

Le président:

COTE-COLISSON Pierre.

Nombre de donneurs en 2016 en 4 séances : 327 donneurs ( 289 pour le sang, 38 pour le plasma )

### Dates des collectes 2017

Mardi 14 février

Mercredi 19 Avril

Mercredi 12 juillet

Jeudi 21 septembre

Mercredi 29 novembre

---

## Montée en Débit

La Communauté de Communes Frasne-Drueon est l'un des premiers territoires à bénéficier de la fibre optique dans le Doubs. Après Vaux et Chantegrue en octobre 2015, ce seront bientôt toutes les communes de la CFD qui bénéficieront de ce système.

Pour certaines communes, il faudra être plus patient que pour d'autres. Il a en effet été choisi de prioriser certains territoires par rapport à d'autres.

Ces priorités ont été déterminées par le Département selon plusieurs critères :

- en fonction des problèmes de débit rencontrés par les habitants sur les territoires,
- en fonction de la demande en très haut débit (entreprises, services avec des besoins élevés en numérique),
- en fonction de l'intention des opérateurs privés à investir dans le déploiement de la fibre (dans les Communautés d'Agglomération de Besançon, de Montbéliard et la commune de Pontarlier, ce seront aux opérateurs d'investir et non aux structures publiques),

Le but pour le Département du Doubs est d'équiper tout le territoire en Très Haut Débit d'ici 2024. Pour le territoire Frasne-Drueon, le planning est le suivant :

- Octobre 2015 : Installation de la fibre à Vaux-et-Chantegrue
- Mars 2016 : Installation de la fibre à Boujailles et à Courvières,
- Été 2016 : installation de la fibre à Dompierre-les-Tilleuls et à Frasne.

D'ici 2021 : Installation de la fibre à Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Bulle et La Rivière-Drueon  
Pour ces 5 dernières communes, des changements ont

pu déjà être observés. En effet, elles ont pu bénéficier de la **montée en débit à partir du mois d'avril**. Cela correspond à un « rapprochement de la fibre optique » des habitations, grâce à l'installation du Nœud de Raccordement NRO situé à Frasne et grâce aux armoires de raccordement installées sur chaque commune.

Avec la montée en débit, le débit moyen sur le territoire est de 10 à 15 Mb/s (contre 2 à 5 auparavant). Son efficacité dépendra de l'état et de la longueur de la ligne cuivre qui relie l'armoire de raccordement de la commune à l'habitation.

Cette montée en débit est possible grâce à un investissement 100% public représentant 650 000 € HT portés conjointement par la Communauté de Communes et par le Département, réunis dans le cadre du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit (pas de co-investissement de la part des grands opérateurs privés). Au total, ce sont déjà 35 kilomètres de câbles optiques qui ont été déployés en 2015.

La montée en débit sur les lignes cuivre est un premier pas vers le passage à la fibre optique. C'est une solution transitoire qui prévoit un réemploi maximum de l'investissement. Ainsi, les câbles optiques qui ont été déployés entre le central téléphonique de Frasne et les 5 armoires de montée en débit ont été dimensionnés pour supporter, sans ré-intervention ultérieure, les besoins futurs de couverture FTTH des 5 communes.

**Pour pouvoir bénéficier de la montée en débit, chaque consommateur devra contacter un fournisseur d'accès internet afin de se voir proposer une offre de son choix (internet simple ou intégrant une offre TV) compatible avec les caractéristiques techniques de sa ligne.**

# Banquet des classes 2016



## Repas de quartier

La tradition veut que beaucoup de personnes de la commune ont pris l'habitude de se réunir tous les ans autour d'un repas pris en commun dans les différents quartiers du village.

Nous souhaiterions, lors de nos prochaines éditions, publier quelques photos de ces moments conviviaux qui sont la preuve d'une ambiance communale...

Merci d'y penser lors de vos prochains repas !



# État civil 2016

## Naissances

14 janvier Ambre BERNARD  
27 janvier Léandro MARTINS DE OLIVEIRA  
18 février Anna DAVID  
09 avril Eryne AUDY  
23 avril Hugo MONNIER  
24 juin Jean LONCHAMPT  
13 juillet Laura GREGIS  
18 juillet Léa PONTARLIER  
04 août Dorothy BEUQUE  
02 septembre Loïs PAULIN  
25 novembre Léo GENRE-JAZELET

## Mariages

Joris BEUQUE et Mathilde STERN  
Le 09 janvier 2016  
Jordan CHAMPREUX et Marine RENAULT  
Le 06 août 2016

## Décès

MAUGER née CLAUDET Geneviève le 30 décembre 2015 à l'âge de 83 ans  
COTE-COLISSON Odile née GRESSET le 4 janvier 2016 à l'âge de 74 ans  
BRESSAND Lucien le 5 janvier 2016 à l'âge de 93 ans  
CUINET Hubert le 9 janvier 2016 à l'âge de 58 ans  
POURCHET Bernadette née ROUSSELET le 31 janvier 2016 à l'âge de 75 ans  
DELAVENTE Henri le 11 février 2016 à l'âge de 83 ans  
DUMONT Désiré le 22 février 2016 à l'âge de 84 ans  
VAILLARD Emilienne née RIGOLOTT le 14 mars 2016 à l'âge de 85 ans  
PERRET-GENTIL Annie le 31 mars 2016 à l'âge de 72 ans  
PARRIAUX Gabrielle née PETITE le 03 mai 2016 à l'âge de 92 ans  
BRESSAND Colette née BAUDET le 12 mai 2016 à l'âge de 88 ans  
GIROD Joseph le 22 mai 2016 à l'âge de 99 ans  
COTE-COLISSON Odette née JAVAUX le 2 juin 2016 à l'âge de 93 ans  
L'HOMME Robert le 19 juin 2016 à l'âge de 96 ans  
PATOZ Laure née SALEUR le 2 juillet 2016 à l'âge de 91 ans  
CHAUVIN Léa née GRILLON le 29 juillet 2016 à l'âge de 86 ans  
MAGNOLIQU Jean-François le 12 août 2016 à l'âge de 49 ans  
FAVROT Madeleine née GACHOD le 28 août 2016 à l'âge de 94 ans

# Agenda 2017

8 Janvier 2017	Vœux du maire (MTL)
Lundi de pâques	Loto organisé par le Club de l'Amitié
1er avril 2017	Rallye ASA Séquanie
Mars ou avril 2017	Banquet des classes en 2 et 7
Avril ou mai 2017	Expo-vente organisée par le Club Fait Main (date à définir)
26 Mai 2017	Fête des mères (MTL)
27 Mai 2017	Journée pêche proposée par l'Association de parents d'élèves et l'association de pêche
16-17-18 Juin 2017	Fête des Escargots
24 Juin 2017	Pique-nique de fin d'année organisé par l'Association de parents d'élèves
29 Juillet 2017	Concours de pétanque en doublettes formées, ouvert à tous
20 Août 2017	Challenge Albert Bressand (concours en doublettes formées)
3 septembre 2017	Trail de la Vallée du Drugeon organisé par le Ski club Frasne Drugeon
25 septembre 2017	Exposition et repas Malgache (MTL)



# Annuaire des entreprises

**Ces renseignements vous sont donnés à titre d'information et ne sont pas de la publicité.  
Certaines entreprises n'ont pas souhaité paraître dans cet annuaire et nous nous excusons si  
certaines ont pu être oubliées.**

## BELLE ET REBELLE

LEFEVRE Magali  
5 rue de la gare – LA RIVIERE DRUGEON  
03.81.89.77.63  
Coiffure, esthétique et barbier.

## BRESSAND Claudine

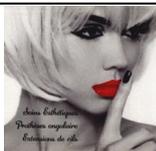
Rue des lilas – LA RIVIERE DRUGEON  
06.81.08.38.09  
Fabrication et réparation de courroies et licols en cuir.  
Remise en état de colliers de chevaux

## CHARLINE DÉTENTE

DROMARD Véronique  
Route de creuse – LA RIVIERE DRUGEON  
06.41.97.05.28  
Esthéticienne à domicile - bijoux bien-être - vente  
directe pour enfants de 0 à 5 ans, puériculture,  
décoration, jouets, cosmétiques

## DÉESSE BEAUTE

POUTHIER SANDRA  
Rue de la sablière – LA RIVIERE DRUGEON  
06.25.84.62.02  
Soins esthétiques – prothèse onguulaire – extension de  
cils



## SARL DICHAMP

DICHAMP Pascal et DICHAMP Alain  
Chemin de Vau les Aigues LA RIVIERE DRUGEON  
03.81.49.89.33  
[sarldichamp@orange.fr](mailto:sarldichamp@orange.fr)  
Couverture Ferblanterie – Chauffage sanitaire adoucisseurs



## FLEXI PIECES

BESCHET André et PARRIAUX Alexandra  
ZA au Temple, 25300 Vuillecin  
06.40.15.70.47 / 06.43.00.86.71  
[contact@flexi-pieces.com](mailto:contact@flexi-pieces.com) / [www.flexi-pieces.com](http://www.flexi-pieces.com)  
Pièces détachées et consommables pour l'agriculture,  
l'industrie et le BTP. Ouvert également aux particuliers.



## Caves BOUDAY

BOUDAY Christian  
41 rue du bourg – LA RIVIERE DRUGEON  
03.81.89.70.74 / 06.74.88.89.30  
Commerces de boissons - vins

## CBIS

Grillon Franck  
Rue de la gare – LA RIVIERE DRUGEON  
03.81.89.80.02  
[cbis@cbis.fr](mailto:cbis@cbis.fr)  
Bureau d'études spécialisé dans la construction bois



## CVA Veranda

ROUSSELET Christophe  
11 rue Gambetta – PONTARLIER  
07-86-61-58-49 / 0041-79-250-76-81  
[c.rousselet@cva-verandas.ch](mailto:c.rousselet@cva-verandas.ch)  
Construction de véranda aluminium. Pose de fenêtres  
aluminium, bois, bois-aluminium et PVC ouvrant droit  
au crédit d'impôts. Garde-corps. Volets battants. Volets  
roulants.



## EURL D'HOUTAUD – GRILLON

D'HOUTAUD Raphaël  
Chemin de la glacière – LA RIVIERE DRUGEON  
03.81.46.60.41 / 06.03.48.90.27  
[raphdhoutaud@hotmail.fr](mailto:raphdhoutaud@hotmail.fr)  
Charpente couverture zinguerie  
Ossature en bois bâtiment agricole et professionnel



## DICHAMP Delphine

Conseillère SECRETS DES DAMES – NATURALYS  
Rue du marronnier – LA RIVIERE DRUGEON  
03.81.49.89.30 / 07.86.42.68.99  
[delphdichamp@orange.fr](mailto:delphdichamp@orange.fr)  
Produits cosmétiques naturels français, phytothérapie  
et gemmothérapie, bijoux avec aimants

## SCAF Fruitière de La Rivière Dugeon

Président : PILOD Alain  
Tel fromagerie : 03.81.49.89.70  
Fabrication comté et vente de produits laitiers. Ouvert  
tous les jours de 7 h 30 à 12 h et 17 h 30 – 19 h 15. Fer-  
mé le dimanche soir.

**GV Artisans de l'Etang**

GRILLON Vincent et Ghislain  
 8 Rue du Bourg – LA RIVIERE DRUGEON  
 07.71.86.70.20 / 06.36.95.15.01  
[gvarisansdeletang@gmail.com](mailto:gvarisansdeletang@gmail.com)



Ebénisterie meubles en tout genre, menuiserie intérieure et extérieure, isolation, charpente, couverture

**GT PEINTURE**

EDME Gilles & DEDIC Tarik  
 7 Chemin de la glacière-LA RIVIERE DRUGEON  
 06.40.29.62.57  
[gtpeinture@laposte.net](mailto:gtpeinture@laposte.net)  
 Peinture-placo-sol et façade

**BTP LOIGET – LONCHAMPT**

LONCHAMPT Jordan  
 Rue des lilas – LA RIVIERE DRUGEON  
 06.38.57.91.20  
 Terrassement - broyage de pierres - Déneigement - Démolition - Aménagement extérieur - voirie et réseaux divers

**MONNIER FLORENT**

5 Fbg de la Planche du Fourneau,  
 06.32.66.19.15  
 Entrepreneur de Travaux Forestiers.  
 prestations de bûcheronnage et de débardage forestiers.

**REDOUTEY Emmanuel**

Route des prés – LA RIVIERE DRUGEON  
 03.81.49.87.84  
[Emmanuel.redoutey@orange.fr](mailto:Emmanuel.redoutey@orange.fr)  
 Animateur nature environnement – accompagnateur en montagne (randos pédestres, raquette) – formation d'adultes en sciences de l'éducation et éducation à l'environnement – concepteur d'outils pédagogiques.

**SCS**

6 rue de l'Oratoire - 39250 CENSEAU  
 03 81 38 19 77 - 06 85 69 15 59  
[www.scsjura.fr](http://www.scsjura.fr) - [eurlscs@gmail.com](mailto:eurlscs@gmail.com)  
 TRIMAILLE Flavien et GRILLON Yohann  
 Sanitaire/Plomberie, chauffage, solaire thermique, étude thermique, test de perméabilité à l'air et DPE

**VIVAL**

SARL Ryves  
 2 Rue du bourg – LA RIVIERE DRUGEON  
 03.81.89.78.50  
 Epicerie générale – cuisson de pains sur place - gaz

**SARL GARAGE DU FAUBOURG**

SUCHORA Philippe & DELACROIX Christophe  
 1 Rue du Chazal 25560 BULLE  
 03.81.89.73.82  
[Philippe@ggedufaubourg.fr](mailto:Philippe@ggedufaubourg.fr)  
 Réparation véhicules toutes marques / carrosserie-peinture / vente de véhicules neufs et occasions.

**JC TRAITEUR**

ANDRE Jean-Claude  
 Clos Baillet – LA RIVIERE DRUGEON  
 03.81.89.78.41  
[jctraiteur@hotmail.fr](mailto:jctraiteur@hotmail.fr)  
 Traiteur pour repas de famille, d'associations, de mariage, baptême, communion – buffet froid, lunch

**CHEZ LOU-LET**

TOURNIER Mickaël  
 Place Charles le téméraire – LA RIVIERE DRUGEON  
 03.81.89.77.41  
 Menu du jour – Bar – Tabac – Restaurant – Traiteur – Dépôt de pain – Presse – Française des jeux – PMU – Points Clés - Forain

**PIKAPRINT**

PAULIN Sophie  
 7bis rue de Champagne 25300 HOUTAUD  
 0381492749 / [pikaprint@wanadoo.fr](mailto:pikaprint@wanadoo.fr)  
 Impression tous supports (papier, adhésif, toile, poster, papier peint...) petit et grand formats.  
 Marquage et broderie textile - Décoration et signalétique  
 De l'unité à la série.

**ROMANZINI**

ROMANZINI Olivier et GRESSET Corinne  
 Faubourg d'Arin – LA RIVIERE DRUGEON  
 03.81.38.88.20  
 Conserverie et préparation d'escargots

**Cédric TISSOT**

19 chemin du groseillier – LA RIVIERE DRUGEON  
 03.81.89.76.61 / 06.31.39.51.80  
 Menuiserie – Agencement : relooking cuisine, salle de bain, solution douche sur mesure...

**VOUILLOT Océane**

8 Clos du terreau – LA RIVIERE DRUGEON  
 06.34.49.67.28  
 Facebook : Océane Esthéticienne Auriège  
 Esthéticienne et conseillère beauté à domicile.  
 Ateliers beauté  
 Prestations esthétiques à domicile : épilation, soins corps et visage, teinture de cils, manucure...



**SAMU 15 ou 112**  
**POMPIERS 18 ou 112**  
**Médecins, nuit, week-end et jours fériés 36 66**  
**GENDARMERIE 17 ou 03 81 89 71 17 (Frasne)**

Dr CHESNEL Jean-Luc	03 81 49 81 14
Dr JEANNIN MOHARIC Christine	03 81 89 72 88
Pharmacie des Droséras - Durafourg et Buatois	03 81 49 81 50
Dispensaire (infirmières)	03 81 49 83 59
Dentiste - MALAISE Nicolas	03 81 49 81 32
Kinésithérapeute - BURGAT-SALLE Véronique	03 81 46 24 07
Ostéopathe - GRESSET Laura	06 78 62 56 22
Orthophoniste - POHL Carine et CAYET Hélène	06 73 71 60 20
Orthophoniste - BLONDEAU Julie	06 30 93 91 18
Pédicure/Podologue - DROZ-BARTHOLET Mylène	06 85 36 45 60
Sophrologue/Relaxologue - HUGUES Nathalie	06 73 52 45 51
Psychologue - GRIBOS-BERTIN Céline	06 29 76 59 98
Cabinet vétérinaire	03 81 49 81 48

**Mairie de La Rivière-Drugeon      03 81 89 70 50**

Communauté de communes Frasne Drugeon	03 81 49 88 84
Syndicat intercommunal des Eaux de Vau les Aigues	03 81 89 71 15
Déchetterie de Frasne	03 81 89 88 06
Ecole intercommunale maternelle - Bannans	03 81 49 85 56
Ecole intercommunale primaire - La Rivière Drugeon	03 81 89 87 71
Périscolaire - Les Petits Poissons cools	03 81 89 71 03
ADMR	03 81 89 87 68
Familles Rurales	03 81 89 85 07
Halte Garderie	03 81 89 77 49
Relais Petite Enfance Pontarlier	03 81 46 94 49
Médiathèque intercommunale - Frasne	03 81 38 32 93
Est Républicain - correspondant JP Zonca	03 81 89 78 11